CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

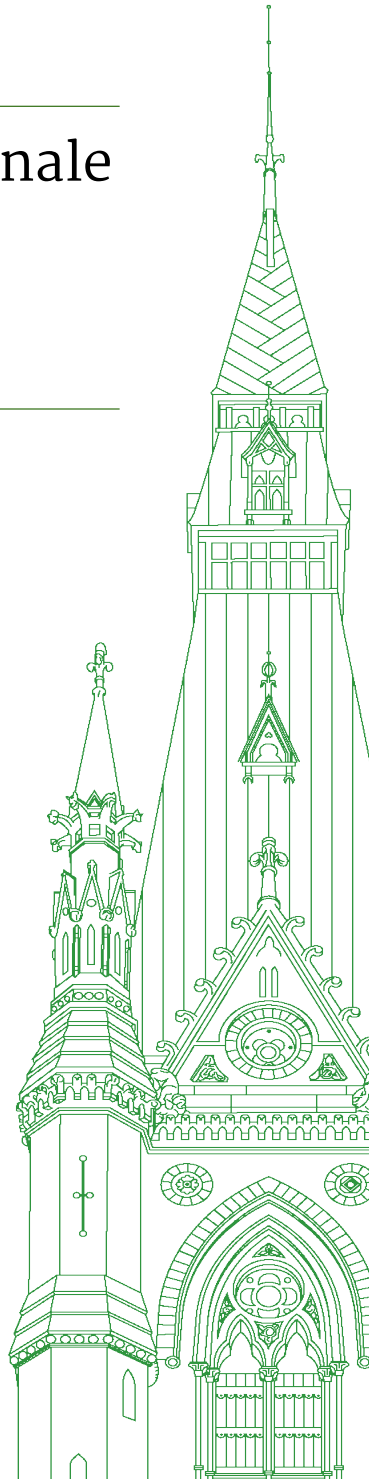
45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent de la défense nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 049

Le lundi 2 novembre 2026



Président : Charles Sousa

Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 2 novembre 2026

● (1535)

[*Traduction*]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à tous à la 49e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 26 janvier 2026, le Comité se réunit pour poursuivre l'étude de *Point d'inflexion 2025* et de la modernisation de l'armée canadienne.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les membres du Comité sont présents en personne, et nos témoins participent par Zoom.

Avant de poursuivre, je demande aux participants de consulter les lignes directrices qui se trouvent sur la table. Ces mesures visent à éviter les incidents acoustiques et les effets Larsen, et à protéger la santé et le bien-être de nos interprètes.

Mesdames et messieurs les députés, chers témoins, je vous rappelle de bien vouloir attendre que je vous donne nommément la parole pour parler. Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main. Nous ferons de notre mieux avec le greffier pour gérer l'ordre des interventions. Pour l'interprétation, veuillez utiliser votre oreillette et sélectionner le canal approprié. Je vous rappelle que les questions seront en anglais ou en français. Si vous avez besoin de l'interprétation, veuillez prendre un moment maintenant pour préparer votre oreillette, sélectionner un canal à l'avance et le tester, afin de vous assurer qu'il fonctionne. Toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins, qui sont tous en ligne. Nous accueillons Robert Huebert, professeur au Centre d'études militaires, stratégiques et de sécurité de l'Université de Calgary; Calvin Aivgak Pedersen, du 1er Groupe de patrouilles des Rangers canadiens; P. Whitney Lackenbauer, professeur et chaire de recherche du Canada au Réseau sur la défense et la sécurité nord-américaines et arctiques de l'Université Trent; ainsi que Christian Leuprecht, professeur au Collège militaire royal du Canada.

Bienvenue à vous tous à notre comité.

Je vous invite maintenant à prononcer vos déclarations préliminaires, d'une durée maximale de cinq minutes chacune.

Monsieur Robert Huebert, c'est à vous pour cinq minutes.

Robert Huebert (professeur, Centre d'études militaires, stratégiques et de sécurité, University of Calgary, à titre personnel): Merci.

Je tiens à remercier le Comité de me donner l'occasion de m'exprimer sur cette question très importante. Je suis reconnaissant du temps consacré à son examen.

La principale conclusion que nous tirons, ou du moins que je tire, du rapport préparé par l'armée, c'est qu'il s'agit d'une initiative bienvenue pour faire face aux dangers auxquels le Canada est exposé. Je pense qu'il faut féliciter le général Wright et son équipe des efforts qu'ils déploient pour faire évoluer la vision générale qui a toujours été celle des Forces canadiennes ainsi que de l'armée, qui est plus centrée sur des missions de police et des questions non liées aux conflits que sur ce à quoi elle porte à l'heure actuelle. Il faut se féliciter de cette initiative qu'il convient aussi d'encourager.

Il y a toutefois quatre problèmes que je soulignerai brièvement dans mes premières observations.

Le premier est, évidemment, la question de l'évaluation de la menace. À Calgary, nous avons organisé une importante conférence sur la puissance terrestre à laquelle le général Wright et son équipe ont participé, et j'en ai remis au greffier le rapport, qui sera mis à votre disposition. Le problème que nous rencontrons, lorsque nous essayons de déterminer ce que nous devrions faire dans n'importe laquelle de nos branches, se résume, bien sûr, toujours à la manière dont nous procédons concrètement à cette évaluation de la menace.

Le rapport lui-même fait, évidemment, état de l'agressivité croissante de la Russie. Il parle des enjeux liés au Moyen-Orient et fait allusion, indirectement, à nos problèmes croissants avec les Américains. La question qui se pose alors est la suivante: comment évaluons-nous la menace de manière continue et indépendante, de sorte que ce ne soit pas simplement le changement des hauts dirigeants au Canada qui modifie notre perception de la menace, mais une meilleure approche qui permette aux Forces canadiennes, aux FC, de procéder de façon continue à des évaluations?

Le deuxième problème que je soulèverai est, bien sûr, que bon nombre des projets mentionnés dans le rapport devraient, d'après leur échéancier, être achevés d'ici 2040. La question est la suivante: nos adversaires qui sont identifiés dans ce rapport attendront-ils jusque là? Avons-nous suffisamment de temps? Je dirai que, si nous regardons 14 ans en arrière, comment le conflit évoluait, nous pouvons nous faire une idée de la vitesse à laquelle la situation internationale évoluera.

Le troisième aspect concerne la question de la viabilité dans le conflit, que le rapport met en évidence. Comment y parvenir? Lorsque nous examinons la Stratégie industrielle de défense du Canada, nous constatons qu'elle explique comment nous pouvons commencer à renforcer nos forces, mais elle reste bien sûr muette sur ce qu'il faut faire pour entretenir ces forces si nous nous retrouvons dans un conflit majeur. Comment faire pour garantir que l'armée dispose des munitions nécessaires, comme le mentionne le rapport?

La dernière question porte sur la manière d'aborder l'approche interarmées. Encore une fois, si l'on envisage un conflit majeur, l'intégration avec la Marine sera essentielle pour tout conflit majeur en Europe auquel nous participerions. La question se pose: comment cela se fera-t-il concrètement? Si, en fait, nous avons un différend avec les Américains — et nous devons en tenir compte, étant donné que le premier ministre a publiquement indiqué qu'il a eu des discussions au sujet de cette menace —, comment l'armée s'intégrera-t-elle alors aux côtés de la Force aérienne?

Cela nous amène à deux observations.

La première est que nous ne devons pas nous contenter de cerner les besoins, mais aussi commencer à mener des exercices. Lorsque nous regardons notre bilan en ce qui concerne les exercices interarmées visant à tester véritablement notre capacité à nous rendre en Europe avec une force durable — et, bien sûr, nous devons maintenant nous poser la question d'une force durable au Canada même —, nous avons mené très peu d'exercices à très grande échelle. En fait, il faut remonter à l'exercice Brave Lion de 1986, au cours duquel nous nous entraînions précisément à nous rendre en Norvège. L'évaluation générale — et notamment si on lit les travaux de Sean Maloney — est que nous avons échoué à cet égard. La question est la suivante: sommes-nous réellement capables de mettre en œuvre ce dont nous parlons?

Le dernier point que je voudrais soulever à titre de suggestion concerne la nécessité d'une évaluation indépendante et impartiale de la menace, mais de manière beaucoup plus durable, afin que notre perception de celle-ci ne change pas du jour au lendemain, encore une fois, plus ou moins en fonction d'un changement à la tête du gouvernement. Nous voyons, dans presque toutes les questions soulevées dans le rapport sur le point d'inflexion, que ces menaces remontent à bien avant la période actuelle. Je pense que c'est essentiel pour nous laisser le temps nécessaire pour réagir de manière appropriée.

● (1540)

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Huebert.

Notre prochain intervenant est Christian Leuprecht.

C'est à vous, monsieur, pour cinq minutes.

[*Français*]

Christian Leuprecht (professeur, Collège militaire royal du Canada, à titre personnel): Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui.

C'est avec plaisir que je répondrai aux questions dans les deux langues officielles.

[*Traduction*]

La restructuration ne redéfinit pas ce que signifie défendre le Canada, comme dans le cas de troupes canadiennes dédiées à la défense civile. En fait, la transformation de l'armée concerne entièrement les opérations de combat majeures. On demande aux réservistes d'améliorer très nettement leurs capacités en matière de guerre conventionnelle, sans préciser comment on va remédier aux facteurs à l'origine des limites actuelles.

La 2e Division canadienne assure des missions sur le territoire national, mais elle est également censée fournir des troupes interarmes pour des opérations de combat de grande envergure. Cela constituerait en soi un bond en avant considérable par rapport à la réserve de la force terrestre actuelle, qui peine à former des sous-sous-unités dans les différentes armes de combats. Et ce, à un moment où les Forces armées canadiennes, les FAC, proposent d'adopter quantité de nouveaux équipements et de nouvelles doctrines.

Comme l'objectif principal de la stratégie exposée dans *Point d'inflexion 2025* est de préparer les FAC à des opérations de combat majeures, il est difficile de croire que les opérations intérieures bénéficieront d'une grande attention. Une fois de plus, les interventions humanitaires et de secours en cas de catastrophe sur le territoire national se retrouvent sans formation permanente. Une nouvelle politique de défense nous dira si le gouvernement change réellement d'avis quant au rôle que les forces armées sont censées jouer sur le territoire national.

La nouvelle stratégie de sécurité signifie aussi que les forces armées doivent réfléchir au moyen de relever le défi du renseignement et de répondre au besoin de longue date de définir et de mettre en œuvre une politique du renseignement intérieur. La demande croissante d'opérations nationales remet en question la viabilité d'un modèle opérationnel dont la préparation au combat repose sur une force de combat polyvalente et, à présent, sur une composante de réserve déjà mise à rude épreuve et à laquelle on donne un tout nouveau degré de défi opérationnel à relever en lui demandant de fournir des bataillons interarmes.

Au sein des forces armées, on estime que les opérations intérieures et de secours humanitaire menacent le rôle de combat desdites forces. La politique de défense prévoit une assistance civile aux autorités civiles et aux partenaires non gouvernementaux qui interviennent en cas de catastrophes internationales et nationales ou de situations d'urgence majeures. Parmi les huit missions fondamentales des forces armées, les opérations intérieures constituent un des deux mandats des FAC auxquels aucune ressource n'est allouée.

Jusqu'à présent, les FAC ont adopté une attitude très ambiguë à l'égard des déploiements intérieurs. Elles se montrent depuis longtemps réticentes à créer une capacité permanente au sein de la force régulière pour mener des missions intérieures. Parallèlement, le gouvernement fédéral se montre depuis longtemps réticent à fournir aux missions militaires les ressources dont elles ont besoin ou à confier les opérations militaires intérieures et les tâches d'interventions d'urgence à un organisme civil. La récente stratégie de sécurité nationale, qui limite le rôle du gouvernement fédéral à la coordination des exercices et des interventions, le confirme. Aucune capacité opérationnelle civile fédérale ne semble prévue.

Où se trouve la structure des fonctions nécessaires pour soutenir les opérations intérieures? Jusqu'où l'armée peut-elle et doit-elle aller dans l'attribution d'un rôle politique central à la Première réserve sans que le gouvernement règle d'abord les problèmes de sécurité de l'emploi et de disponibilité des réservistes? Le lieutenant-général Wright reconnaît l'existence de problèmes persistants de dotation, de recrutement, d'instruction et d'équipement, mais il n'offre aucune solution. Par conséquent, la 2e Division canadienne ne pourra sans doute pas répondre aux attentes, en partie parce que la Force de réserve souffre d'un manque d'effectifs notoire et qu'une bonne partie des réservistes travaillent à plein temps dans le cadre de contrats de classe B pour les FAC. Ils ne sont donc, pour la plupart, pas disponibles pour des fonctions normales de réservistes.

Peter Kasurak, avec qui j'ai coécrit cette déclaration préliminaire, et moi-même avons écrit ce qui suit dans le chapitre sur le Canada de mon ouvrage consacré aux opérations militaires intérieures:

> Le passé est un prologue: les FAC, qui ne souhaitent pas participer davantage à des opérations intérieures, ont publiquement mis en garde contre les répercussions potentielles d'une telle participation (bien que des preuves concrètes [restent] difficiles à cerner). Des universitaires partageant ce point de vue appuient cette argumentation. Les [FAC] n'ont pas l'intention de créer des unités spécialisées ou des groupes professionnels militaires pour s'occuper de quelque aspect que ce soit de [l'aide humanitaire et des interventions en cas de catastrophe] et semblent se contenter de croire qu'une formation au combat polyvalente fournit toutes les compétences nécessaires. Le gouvernement manifeste le même désintérêt pour tout changement au statu quo.
>
> [...] le gouvernement fédéral ne cherche pas à endosser un rôle supplémentaire qui l'entraînerait dans la controverse relative aux compétences provinciales et territoriales et lui imposerait de nouvelles responsabilités opérationnelles ou des coûts connexes.

La stratégie en matière de sécurité nationale montre que le gouvernement a des priorités plus pressantes. Il continue de trop compter sur les forces armées pour la défense et la sécurité du Canada. Transformer les forces armées, c'est comme chercher un traitement contre le cancer, mais quel cancer essayons-nous de guérir au juste?

● (1545)

Il faut une stratégie et un plan de financement à court, à moyen et à long terme, en prévoyant des étapes et des résultats concrets que le gouvernement est réellement disposé à imposer et à financer.

[*Français*]

Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Leuprecht.

[*Traduction*]

Je vous remercie de votre déclaration préliminaire.

Monsieur Calvin Pedersen, la parole est à vous, monsieur, pour cinq minutes.

Calvin Aivgak Pedersen (les Rangers canadiens, 1er Groupe de patrouilles des Rangers canadiens, à titre personnel): Merci de m'avoir invité à m'exprimer devant le Comité.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous en tant que Ranger canadien comptant plus de 25 ans de service, en tant que membre de la Garde côtière canadienne et, surtout, en tant qu'Inuk fier d'avoir parcouru près d'un demi-million de kilomètres sur nos terres, nos eaux et nos glaces.

Je crois que c'est une période formidable pour les Inuits dans le Nord. Nous, les Inuits, sommes dans une position où nous pouvons faire bouger les choses ici, sur notre propre territoire. Cependant, le Canada doit agir avec prudence dans ses prochaines étapes et tirer les leçons de ses expériences passées dans le Nord.

La dernière fois que quelque chose d'une telle ampleur s'est produit dans l'Arctique, c'était lors de la construction du réseau d'alerte avancé. Ce fut une période angoissante pour les Inuits. D'étranges avions arrivaient par centaines, amenant des experts du Sud qui nous disait que tout cela était pour notre bien. Nous n'avions d'autre choix que de les croire et de l'accepter. Certains des nôtres ont été embauchés comme manœuvres et opérateurs, mais rien de très important. Nous n'avions absolument pas notre mot à dire là où les décisions étaient prises. Nous ne pouvons pas laisser cela se reproduire.

L'histoire nous enseigne une leçon importante. Les expéditions qui sont venues dans le Nord et ont voulu faire les choses seules ont souvent échoué, parfois tragiquement. Celles qui ont survécu et prospéré y sont parvenues parce qu'elles ont fait appel aux Inuits, ont tiré parti de nos connaissances et ont compris comment vivre dans cet environnement impitoyable. Nous n'avons à faire nos preuves auprès de quiconque. Notre territoire est jonché des tombes de ceux qui pensaient le contraire.

Nous, les Inuits, avons toujours été des inventeurs, des scientifiques et des ingénieurs. C'est ainsi que nous avons survécu. Nous avons utilisé la neige pour construire des maisons. Nous avons inventé les kayaks et les lunettes de neige. À partir de peaux, de pierres et d'os, nous avons créé des outils, des vêtements et une vie sur ce que beaucoup considèrent comme une terre déserte et stérile. Nous avons appris en observant, en essayant et commettant des erreurs. Ce n'est pas parce que nous ne l'avons pas couché par écrit que ce n'est pas de la science.

Depuis des générations, nous expérimentons et perfectionnons l'utilisation de nos ressources limitées dans l'un des environnements les plus extrêmes du monde. Mon défunt grand-père, Red Asger Pedersen, m'a parlé de ces choses à partir de ses observations des Inuits, qu'il côtoyait et avec qui il travaillait comme garçon de courses à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ses paroles restent d'actualité aujourd'hui.

Regardez tout le chemin que nous avons parcouru. Zacharias Kunuk est revenu récemment sur l'ampleur des changements survenus dans la vie des Inuits en seulement 70 ans. Nous sommes passés d'une vie dans des *iglu*, des huttes en terre et des tentes, avec la chasse pour moyen de survie, à des maisons modernes, des moyens de communication instantanés, des avions et des Inuits devenus pilotes, infirmières, législateurs, chirurgiens, artistes et chefs d'entreprise. Comme il l'a dit, nous ne nous félicitons pas assez des succès que nous avons remportés en nous intégrant au monde d'une autre nation.

Soixante-dix ans — un autre peuple a-t-il accompli autant de choses en si peu de temps? Je ne pense pas. Malgré les déplacements forcés, les pensionnats et la colonisation des Inuits, nous sommes toujours là. Nous prospérons, et nous ne sommes pas près de disparaître. Nous sommes chez nous. C'est notre terre. Nous étions ici bien avant que le Canada n'existe. Nous sommes les gardiens de cette terre depuis des générations. Donnez-nous les moyens, la formation et les occasions nécessaires, et nous défendrons cette terre comme personne d'autre ne pourrait le faire, car nous savons vivre en harmonie avec Mère Nature et ses caprices.

Dans ma carrière antérieure à la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, j'ai vu des scientifiques hautement qualifiés venir dans le Nord qui étaient incapables de survivre sans le leadership et les conseils des Inuits. Parfois, quelque chose d'aussi simple que de s'habiller correctement peut sauver la vie. Certains auraient pu économiser des milliers de dollars et d'innombrables heures simplement en demandant aux Inuits ce que nous savions déjà. Prenez les navires de Franklin. Le savoir inuit indiquait leur emplacement depuis des générations, mais il a fallu beaucoup trop de temps pour que ce soit pris au sérieux. On a consacré des sommes, des ressources et des années sans fin à chercher quelque chose dont les Inuits parlaient depuis toujours.

Notre histoire orale s'est avérée être l'un des jeux du téléphone sans fil les plus précis au monde. Est-ce que la coucher par écrit nous aurait rendus plus sages? Non. Est-ce que les étrangers auraient alors vu en nous des experts? Probablement pas, mais cela ne change rien à ce que nous savons.

La leçon est claire: si vous voulez réussir dans l'Arctique, faites participer les Inuits dès le début et tout au long de la durée de vie de tout projet, non pas à titre accessoire, mais comme partenaires à part entière. Nous avons des Rangers, des rangers juniors et des cadets. Élargissez ces programmes et leurs rôles. Formez-nous et créez des occasions pour nos jeunes. Qu'ils voient des Inuits travailler aux côtés du gouvernement et des forces armées sur un pied d'égalité, en tant qu'experts de ces terres et de cette mer.

Si vous voulez que les collectivités adhèrent au projet, elles doivent voir leurs membres prendre des décisions, exécuter des plans et gérer les opérations quotidiennes, pas simplement comme ouvriers, mais en siégeant à la table où se prennent les décisions importantes. Ne sous-estimez pas ce que les Inuits peuvent apporter. Nous sommes capables de nous adapter, et notre histoire le prouve.

● (1550)

Imaginez ce que nos jeunes pourraient accomplir avec une éducation, une formation et des ressources adéquates. Imaginez les possibilités qui pourraient être créées dans nos propres collectivités et ce que cela changerait pour la prochaine génération.

Toute la technologie la plus avancée du monde ne sert à rien sans les personnes qui savent la faire fonctionner dans l'environnement le plus extrême que cette planète ait à offrir. Imaginez où nous en serons dans 70 ans.

Le monde prend enfin conscience de ce dont les Inuits sont capables. Montrons-leur à quel point notre pays peut être formidable lorsque nous travaillons ensemble. Que cela plaise ou non, nous protégeons nos foyers et nos droits. Nous sommes Canadiens. C'est notre terre. Nous sommes ici depuis des temps immémoriaux, et nous y serons encore longtemps. Laissez-nous contribuer à faire en sorte que ce pays reste fort et libre. Donnez-nous la formation, les ressources, les responsabilités et, surtout, une place à la table des décisions.

C'est ainsi que nous irons de l'avant.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Pedersen, et merci pour vos 25 années de service en tant que Ranger.

Monsieur Lackenbauer, la parole est à vous pour cinq minutes, monsieur.

P. Whitney Lackenbauer (professeur et chaire de recherche du Canada, Trent University-Réseau sur la défense et la sécurité nord-américaines et arctiques, à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à présenter quelques observations préliminaires. Le rapport « Point d'inflexion 2025 » s'ouvre sur un constat honnête: « l'Armée dont nous disposons n'est pas celle dont nous avons besoin. »

À cet égard, les ambitions des forces armées dans l'Arctique méritent qu'on s'y intéresse sérieusement. La modernisation devrait renforcer à la fois la défense de l'Arctique canadien et la sécurité des alliés dans l'ensemble du Nord. Le succès devrait être mesuré à l'aune des missions que les forces peuvent accomplir, de leur temps de réaction et de leur endurance. L'armée identifie le Canada et l'Arctique comme sa principale priorité géographique. Cette priorité doit guider les investissements, l'instruction et l'état de préparation.

Pour commencer, j'aimerais formuler quatre observations.

Premièrement, nous devons définir avec précision la mission des forces armées dans l'Arctique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada. Dans mes recherches, je fais la distinction entre les menaces transitant par l'Arctique, celles qui visent directement la région et les défis de sécurité à l'intérieur de celle-ci. La défense continentale, la protection des infrastructures nordiques et l'aide aux communautés en situation de crise, comme l'a mentionné M. Leuprecht, impliquent des responsabilités et des capacités différentes.

La récente restructuration de l'armée confie les responsabilités nationales à la 2e Division canadienne, tandis que l'infanterie légère de la 1re Division canadienne conserve les tâches d'intervention dans l'Arctique. Ces formations doivent collaborer selon des modalités claires pour la constitution des forces et leur déploiement sous un commandement interarmées. La défense de l'Arctique exige des capacités adaptées à la mission, quel que soit leur lieu d'affectation au sein des forces armées.

Deuxièmement, les opérations dans le Nord constituent un test concret de la restructuration. L'opération Nanook, principale opération des FAC dans le Nord, réunit des forces militaires, des organismes civils, des partenaires nordiques et des alliés internationaux. Son évolution vers des campagnes persistantes et de longue durée offre des occasions de développer des capacités tout en mettant à l'épreuve notre aptitude à détecter, à dissuader et à créer les conditions nécessaires à la défense.

La question est de savoir comment l'armée restructurée fournira les forces nécessaires, notamment en matière de génie, de communications, de défense aérienne, de capacités de lutte contre les drones, de logistique et de soutien médical. Le test de préparation opérationnelle mentionné dans « Point d'inflexion 2025 » concerne la capacité de l'armée à déployer et à soutenir des forces létales dans les temps impartis.

Dans l'Arctique, l'arrivée dans la région n'est qu'un début. Les forces doivent se déplacer, communiquer, entretenir leur équipement, recevoir des ravitaillements et prendre en charge les blessés. L'armée et les commandants opérationnels interarmées doivent déterminer si le soutien et le transport organisés des mois à l'avance pour des activités planifiées peuvent également être mis à disposition lorsqu'une situation d'urgence survient sans réel signe avant-coureur.

Troisièmement, l'état de préparation national dans l'Arctique et les opérations expéditionnaires menées avec nos alliés nordiques de l'OTAN doivent se renforcer mutuellement. La mobilité, l'entretien, les communications et le soutien logistique par temps froid sont essentiels dans ces deux contextes. La coopération entre alliés renforce ces capacités.

Les autorités d'instruction de l'Armée et les commandants opérationnels doivent évaluer les forces en fonction des distances, du terrain, des infrastructures, des saisons et des menaces propres aux missions prévues. L'expérience acquise dans le Nord de la Norvège ne garantit pas automatiquement la préparation nécessaire pour l'archipel arctique canadien, et vice versa. L'armée et les FAC dans leur ensemble doivent planifier en prévision de demandes simultanées. Lorsque des forces sont déployées à l'étranger, quels moyens restent disponibles pour défendre le Canada, y compris les aéronefs et le soutien partagé?

Inversement, comment réduire le risque que des adversaires exploitent les vulnérabilités de l'Arctique canadien pour immobiliser nos forces au pays et limiter nos contributions essentielles à la dissuasion et à la défense alliée à l'étranger?

Quatrièmement, l'approche « Une Armée » de nos forces réunit en une équipe intégrée les membres des forces régulières, les membres de la Première réserve, les Rangers canadiens et les employés civils. Chaque composante a besoin de ressources et d'un soutien adaptés à son propre rôle. Je mettrai l'accent sur les Rangers canadiens — des réservistes comme M. Pedersen — dont les connaissances locales, les relations de confiance et la présence durable offrent des capacités opérationnelles particulières. Leurs compétences doivent continuer de guider la façon dont l'armée se prépare et mène ses opérations dans le Nord, permettant ainsi aux autres membres de l'équipe de défense et aux systèmes pangouvernementaux plus généralement d'agir efficacement.

À cette même fin, les membres de la Première réserve ont besoin de budgets prévisibles pour l'instruction, l'équipement, le leadership et des engagements de déploiement réalistes. Les patrouilles des Rangers ont besoin d'un soutien administratif et d'instructeurs, de moyens de communication adaptés, ainsi que de possibilités de tester de nouvelles technologies et de s'entraîner à les utiliser. Il s'agit d'investissements essentiels dans la constitution des forces — c'est-à-dire dans le recrutement, la fidélisation, la préparation et le soutien des personnes qui assurent la capacité opérationnelle. La préparation à l'Arctique exige un financement durable pour les journées d'instruction, l'entretien et le soutien qui permettent à ces forces de rester prêtes entre les déploiements.

Pour la modernisation de l'armée, le partenariat signifie également planifier les déploiements et les infrastructures dans le Nord en collaboration avec les gouvernements autochtones, les autorités territoriales et les collectivités. Les décisions concernant les véhicules et l'entreposage, le carburant, l'hébergement, l'accès aux transports et l'entretien doivent tenir compte des capacités locales. Ces ententes devraient être établies avant l'arrivée de forces plus importantes, avec des responsabilités et des avantages pour la collectivité convenus d'un commun accord.

● (1555)

Je pense que l'évaluation des opérations dans l'Arctique réalisée en octobre 2024 par les services d'examen du ministère de la Défense nationale constitue un point de départ utile pour évaluer les progrès réalisés. Elle a mis en évidence des objectifs opérationnels peu clairs, des lacunes dans l'état de préparation aux opérations à court préavis, une incapacité à appliquer les leçons tirées de déploiements antérieurs, et des infrastructures inadéquates. La planification a progressé depuis lors. Le Comité devrait demander aux dirigeants des forces armées dans quelle mesure ces changements ont amélioré la préparation opérationnelle et quelles données probantes le démontrent.

Pour conclure, je proposerai trois priorités.

Premièrement, demander à l'armée de faire le point sur les progrès réalisés concernant l'orientation opérationnelle dans l'Arctique, ainsi que sur la manière dont elle intègre les leçons apprises dans les opérations et dans l'évaluation et la planification des infrastructures.

Deuxièmement, exiger des objectifs de préparation mesurables et un plan financé reliant les forces armées au soutien interarmées, aux infrastructures et aux capacités provisoires.

Troisièmement, demander des évaluations opérationnelles qui démontrent le déploiement, l'exécution des missions, le soutien logistique, les soins aux blessés et les engagements simultanés avec les partenaires du Nord.

Je crois que ces mesures contribueront à transformer les ambitions énoncées dans le document « Point d'inflexion 2025 » en capacités fiables dans l'Arctique et à renforcer une armée prête à défendre le Canada, à contrer les menaces et à apporter une contribution décisive aux côtés de nos alliés, tant au pays qu'à l'étranger.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions.

● (1600)

Le président: Merci, monsieur Lackenbauer.

Merci à vous tous pour vos déclarations préliminaires.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions. Elle durera 18 minutes, et nous commencerons par Mme Gallant.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Par votre intermédiaire, le commandement américain et le NORAD ont récemment déployé plusieurs systèmes de défense aérienne terrestres autour de Mar-a-Lago et de l'aéroport international de Palm Beach, où le président américain se rend fréquemment. Cette mesure a été prise à la demande des services secrets américains qui n'ont fourni aucune raison précise, si ce n'est qu'ils opèrent dans un contexte de sécurité renforcée.

Quelle nouvelle menace les États-Unis ont-ils détectée, selon vous, pour justifier le déploiement de ces systèmes de défense aérienne, et à quel point cette menace est-elle imminente?

Le président: À qui posez-vous la question?

Cheryl Gallant: À quiconque souhaite y répondre.

Allez-y, monsieur Leuprecht.

Christian Leuprecht: Madame Gallant, c'est une excellente question.

Cela s'apparente aux défis auxquels fait face l'Europe, où la Russie mène une campagne cinétique contre des installations. Je citerai, notamment, l'attaque déjouée, la tentative d'attaque, à l'aéroport de Leipzig. Ces défenses visent probablement en premier lieu les systèmes aériens sans pilote et d'autres types de drones de combat qui peuvent être lancés depuis une multitude de plateformes. En Europe, on en voit pratiquement tous les jours, et toutes les semaines, survoler des infrastructures essentielles.

C'est une situation à laquelle nous devons nous préparer, y compris dans l'Arctique, où des essaims de drones menacent véritablement la sécurité et la stabilité de l'Amérique du Nord.

Cheryl Gallant: Monsieur Huebert, étant donné que le NORAD participe à ce déploiement, le gouvernement doit-il agir immédiatement pour renforcer les défenses aériennes du Canada, au cas où notre pays ferait face à la même menace que celle détectée tout récemment par les États-Unis?

Dans quelle mesure disposons-nous de moyens de défense aérienne pour protéger notre espace aérien, en particulier autour de la capitale nationale, siège du gouvernement fédéral?

Robert Huebert: Oui, c'est une excellente question.

Il faut d'abord savoir si nous devons agir de la même manière que les Américains. Absolument. Nous observons partout la mise au point de ces nouveaux types de vecteurs que sont les drones et d'autres aéronefs non identifiés.

L'autre élément qui rend la situation si difficile pour tout État qui y est confronté aujourd'hui tient à ce que l'on qualifie souvent de « guerre de la quatrième génération », une guerre contre un ennemi inconnu. Autrement dit, il ne s'agit pas de pouvoir affirmer qu'une attaque était le fait de la Russie, de la Chine ou de tout autre État. L'origine en est inconnue.

C'est vraiment ce dont on parle au-delà de ce que le rapport « Point d'inflexion 2025 » mentionne. C'est aussi au cœur de la politique de sécurité récemment publiée, qui explique que le déploiement de ces nouveaux systèmes — cette capacité d'attaquer des régions canadiennes — constitue une menace croissante. C'est un défi auquel le NORAD va devoir faire face de plus en plus, mais tout se résume encore à des questions de ressources et à la capacité de relever ce défi.

Cheryl Gallant: Monsieur Lackenbauer, pendant que le gouvernement se dote peu à peu de ses propres systèmes de défense aérienne terrestres, de quels moyens de défense aérienne disposons-nous maintenant, ou pouvons-nous acquérir rapidement, pour contrer la menace que constitueraient des essaims de drones?

P. Whitney Lackenbauer: Oui, je peux en fait répondre directement à cette question, car je sais que le rapport « Point d'inflexion 2025 » souligne la nécessité d'investir dans des capacités de défense aérienne tactique pour les forces continentales et expéditionnaires de défense et de dissuasion. C'est bien mentionné dans le rapport. Il s'agira de systèmes de défense aérienne déployables à très courte portée, placés dans des endroits très précis. Il peut aussi s'agir de systèmes ayant une portée légèrement supérieure pour les brigades de combat, mais je ne peux pas dire grand-chose quant à la gamme même des systèmes.

Selon moi, le défi tient au fait que nous n'avons pas actuellement la capacité industrielle nationale voulue pour produire ces équipements nous-mêmes. Nous dépendons toujours de nos alliés pour y avoir accès. Nous allons devoir nous placer dans la file d'attente.

Je sais que M. Huebert a soulevé des questions sur les stocks de munitions et les munitions en général. Il existe des contraintes à ces égards également, car le Canada n'est pas le seul client qui cherche à acquérir des systèmes de défense de ce genre. Il s'agit, certes, d'un domaine où nous allons chercher des mesures provisoires pour répondre aux besoins perçus.

Je ne suis pas certain que la situation au Canada nécessite le genre de mesures que le président Trump a prises à Mar-a-Lago. Quant à savoir s'il cherche à protéger sa personne et sa famille, ou les intérêts nationaux américains, il y a probablement là sujet à interprétations et à interrogations. Cependant, dans notre cas, il importe, je pense, que nous envisagions cela comme une gamme de missions importantes à examiner, et qui a bel et bien un lien avec l'armée. Cela montre encore une fois la nécessité d'adopter une approche multidomaine, et les systèmes de défense aérienne terrestres sont considérés comme une capacité que l'armée doit développer.

● (1605)

Cheryl Gallant: Monsieur Huebert, si un système aérien hostile était capable de frapper des cibles au cœur des États-Unis, devrions-nous nous attendre à ce qu'il en soit de même ici, au Canada?

Robert Huebert: Là est vraiment le noeud du problème que nous essayons de résoudre: comprendre nos ennemis, nos adversaires et leurs capacités. Il ne fait aucun doute que, si un ennemi a les moyens de frapper au coeur même des États-Unis, il sera également capable de frapper des cibles au Canada. L'épisode de la série d'objets volants et de ballons non identifiés lâchés par les Chinois est un des meilleurs exemples qui confirment cette possibilité.

En gros, si une entité peut mettre au point ces nouvelles façons de pénétrer dans l'espace aérospatial de l'Amérique du Nord, c'est un système de défense interallié qu'il nous faut. C'est l'essence même de l'entente conclue avec les Américains en 1957: en gros, si un adversaire a la capacité d'attaquer le centre des États-Unis, il peut aussi frapper le Canada. À mon avis, bon nombre des adversaires dont nous parlons ne feront pas nécessairement la distinction entre nous et les Américains dans ce contexte.

Cheryl Gallant: Monsieur Huebert, devrions-nous nous attendre, si des adversaires attaquaient l'Amérique du Nord, à ce qu'une menace aérienne soit lancée secrètement à l'intérieur de nos frontières, comme cela s'est produit en Europe quand des drones russes ont attaqué Leipzig et son aéroport cet été?

Robert Huebert: À n'en pas douter, nous devons nous préparer à cette éventualité.

Rappelez-vous, lorsque nous faisions face au terrorisme international et où nous avons vu, bien sûr, les « Toronto 18 » tenter de prendre part à certaines des attaques terroristes les plus horribles que nous ayons jamais connues, tant aux États-Unis avec les attentats du 11 septembre qu'en Europe, bien sûr. Autrement dit, on aurait tort de croire que personne ne nous attaquera parce que nous sommes Canadiens, alors que tout le monde autour de nous est attaqué.

Rappelez-vous que ce que cherchent fondamentalement à faire nos adversaires, c'est nous diviser. Un des meilleurs moyens d'y arriver consiste pour eux à faire en sorte de pouvoir attaquer n'importe lequel des alliés occidentaux, y compris le Canada dans ce contexte.

Cheryl Gallant: Merci.

Le président: Merci à vous deux.

Monsieur Watchorn, vous avez la parole pour six minutes.

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

J'aimerais poser ma première question à M. Pedersen.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier de votre déclaration préliminaire de cinq minutes. Votre voix était empreinte de fierté, et j'ai senti à quel point la terre et le Canada comptent pour vous.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer les Rangers à Inuvik et à Tuktoyaktuk l'été dernier. Ils nous ont expliqué qu'ils ont du mal à se procurer du matériel informatique de base. J'aimerais que vous nous disiez quels problèmes vous rencontrez actuellement, quel équipement il vous faut et de quels services vous avez besoin pour bien faire votre travail dans le Nord.

Calvin Aivgak Pedersen: Merci.

Je pense qu'il serait plus simple de vous dire ce que nous avons. Vous voyez ici la plupart des éléments de mon matériel actuel, à l'exception de ma carabine de calibre .308. J'ai un bonnet, un chandail, mes médailles, un uniforme de base, et c'est à peu près tout.

Oui, nous avons vraiment besoin de plus d'équipement, si vous voulez que nous soyons efficaces dans le Nord. Nos carabines de calibre .308 sont excellentes, mais il y a quand même des limites à ce que nous pouvons faire avec.

Tim Watchorn: Pour faire suite à cela, on nous a également signalé des problèmes de coordination avec la Garde côtière en matière de recherche et de sauvetage. La Garde côtière dispose de quelques navires de recherche et de sauvetage dans le Nord, mais il semble que vous ayez eu du mal à coordonner les efforts avec elle pour vous assurer un accès à ces navires.

Est-ce le cas dans votre région également?

Calvin Aivgak Pedersen: Vous parlez de l'accès des Rangers à ces navires?

Tim Watchorn: Oui. En tant que membres de la Garde côtière auxiliaire, avez-vous accès à ces navires?

Calvin Aivgak Pedersen: Vous parlez, je crois, des navires qui appartiennent à la Garde côtière auxiliaire. Nous y avons accès. À l'heure actuelle, 13 collectivités du Nunavut en sont équipées. On cherche à en obtenir plus pour d'autres collectivités, mais il faudra sans doute un certain temps avant que toutes en aient un.

Tim Watchorn: J'ai peut-être une dernière question à vous poser.

Comment pouvons-nous inciter les jeunes des communautés des Premières Nations à rejoindre les Rangers? Comment pouvons-nous renforcer les effectifs pour que vous disposiez du personnel et de l'équipement dont vous avez besoin dans le Nord et pour que les jeunes veuillent faire partie des Rangers?

● (1610)

Calvin Aivgak Pedersen: Il faut les faire participer aux opérations qui ont lieu ici, et ce, dans tous les domaines. Les jeunes sont très intuitifs. S'ils sont chargés d'une tâche qui les amène à travailler avec la population locale pendant leur séjour, ils s'y investiront et, bien sûr, ils seront très intéressés. Avec un peu de chance, ils rejoindront ensuite les Rangers, puis peut-être les FAC.

Tim Watchorn: C'est formidable. Merci pour cette réponse.

Si vous me le permettez, je vais passer à M. Lackenbauer.

Vous avez parlé tout à l'heure de l'opération Nanook. Je me demande comment nous pourrions tirer parti des pratiques exemplaires de tous les pays qui participent à cette opération, afin de mieux soutenir nos forces armées pendant les opérations dans l'Arctique. Comment pouvons-nous nous y prendre pour acquérir ces pratiques exemplaires?

P. Whitney Lackenbauer: C'est une excellente question.

Au cours des deux derniers mois, je me suis rendu dans plusieurs pays nordiques alliés. Il y a chez eux une envie insatiable d'en savoir plus sur certaines de nos pratiques exemplaires relatives à la résilience. Ils s'intéressent notamment aux Rangers canadiens et à la Garde côtière auxiliaire. Parallèlement, ils ont beaucoup à nous offrir lorsqu'il s'agit de conceptualiser la défense totale et la sécurité multidimensionnelle, qui sont d'autres façons de décrire l'intention exprimée par le premier ministre Carney dans la stratégie de sécurité nationale publiée la semaine dernière.

De ce point de vue, et tout à fait dans l'esprit de Nanook, je pense que l'OTAN a maintenant intégré notre opération Nanook — notre activité phare, nationale et menée toute l'année — dans son programme de vigilance renforcée « Arctic Sentry », et elle l'harmonise aussi avec toutes les autres activités menées dans le Grand Nord et l'Arctique européens. Ces mesures incitent tous les pays alliés de l'Arctique d'optique commune à se réunir pour partager des pratiques exemplaires et à comprendre que le travail que nous accomplissons dans l'Arctique aujourd'hui nous vaut de bons points dans les contributions alliées futures.

J'aimerais en dire un peu plus sur les Rangers canadiens. Il existe certainement, en ce qui concerne le renforcement de cette formation, des propositions visant à augmenter et à moderniser leurs systèmes de communication, leurs politiques, leur instruction et leurs mécanismes de soutien. Il s'agit d'examiner des éléments tels que les ensembles de communication, dont certains ont d'ailleurs été mis à l'essai pendant l'opération Nanook-Nunalivut cet hiver et ce printemps — des outils de connaissance de la situation par satellite et par Internet, par exemple. L'objectif serait d'ajouter à toutes les connaissances que les Rangers possèdent déjà sur le terrain, mais aussi de trouver des moyens, dans l'esprit de la stratégie de sécurité nationale, d'intégrer leur expérience et de leur connaissance du terrain dans la philosophie opérationnelle globale du gouvernement fédéral canadien.

Parallèlement, grâce à tous les capteurs que nous avons et dont nous tirons des données, nous pouvons trouver de nouvelles façons de trier l'information et de la transmettre aux Rangers et aux autres membres de la collectivité, afin qu'ils ne voient pas dans ces mesures de sécurité un autre moyen pour nous de leur soutirer des renseignements sur le Nord, mais plutôt la preuve d'une relation continue.

Je crois que les Rangers offrent un des meilleurs exemples de ce à quoi ressemble un véritable partenariat, fondé sur la confiance et le respect.

Tim Watchorn: Merci.

Monsieur Huebert, j'ai peut-être une dernière question à vous poser.

Vous avez éveillé mon intérêt lorsque vous avez évoqué un comité d'évaluation des menaces indépendant. À quoi ressemblerait-il?

Robert Huebert: Un modèle consisterait à instaurer un mécanisme inspiré du système américain, c'est-à-dire une instance bipartisane et bilatérale capable de fournir des données en continu. Le Congrès exige notamment qu'elle effectue cette tâche tous les quatre ans, ce qui permet d'obtenir les divers rapports qui font état de menaces. J'estime qu'une telle instance est indispensable à ce stade parce que chacune des menaces répertoriées dans le rapport de l'armée, la future stratégie de la marine et même le document de stratégie nationale — qui est en soi un document sur la sécurité — constitue une menace à long terme dont nous avons connaissance depuis longtemps.

La question qui me vient toujours à l'esprit est la suivante: pourquoi faut-il toujours un événement comme l'élection et les actions d'un Donald Trump en deuxième mandat pour que nous prenions cela au sérieux? Peut-être que si nous avions une capacité multipartisane à cet égard, afin de ne pas nous contenter d'élaborer des solutions qui ne produiront véritablement leurs effets qu'en 2040 et de supposer que nos adversaires attendront cette date avant de nous créer un conflit, cela nous aiderait énormément.

Le président: Merci, monsieur Huebert.

Merci, monsieur Watchorn.

Monsieur Barsalou-Duval, c'est à vous pour six minutes.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir sur des sujets qui ont été abordés jusqu'à présent par rapport, notamment, aux menaces extérieures. Je pense que quelques-uns de mes collègues ont fait allusion aux attaques de Leipzig, qui n'ont pas été revendiquées.

Nous pourrions nous demander justement si de telles attaques, qu'elles soient ou non revendiquées, pourraient se produire sur le territoire canadien. Je pense que vous avez tous mentionné que c'est quelque chose qu'il serait possible de voir.

Ma question est liée à la géographie, qui est quand même très différente. Si on regarde où est la Russie par rapport à l'Allemagne, on comprend qu'il y a une distance à franchir qui n'est peut-être pas le même genre de distance qu'on a à franchir pour se rendre jusque sur le territoire canadien, surtout quand on pense que la population est située dans le Sud, et que le Grand Nord est un vaste espace.

D'une part, pensez-vous que, malgré ces obstacles, nous pourrions facilement voir des attaques non revendiquées? Quel type d'attaque nos infrastructures seraient-elles susceptibles de subir?

D'autre part, est-ce que ça ne pourrait pas prendre une forme différente, notamment le terrorisme? Si oui, de quelle façon pouvons-nous nous préparer à ça?

Ce sont les deux volets de ma question. Je commencerai peut-être par vous, monsieur Huebert.

● (1615)

[*Traduction*]

Robert Huebert: Ma réponse à cette question très importante que vous avez posée a toujours été qu'il faut examiner nos adversaires à trois niveaux. Le premier, ce sont leurs capacités. Dans quoi investissent-ils leurs ressources limitées et quels systèmes d'armes acquièrent-ils? Le deuxième est, bien sûr, les déclarations publiques des dirigeants politiques. Le troisième est leur intention. Que font-ils réellement?

Je commencerai par ce qui constitue, à mon avis, les menaces cinétiques les plus dangereuses pour le Canada. Si l'on pense à la Russie après l'arrivée au pouvoir de Poutine, il est facile, dans la documentation accessible au public, de retracer une série de vecteurs clairement conçus pour frapper des cibles nord-américaines. Je dis « nord-américaines » parce que, bien sûr, les États-Unis constituent la cible principale, mais, d'un point de vue géographique, notre capacité à fournir des moyens de détection nous expose également à un risque, tout comme nos dirigeants. C'est la nature même des systèmes KSAU, Poséidon et Avangard.

Nous avons commencé à prendre conscience de l'existence de tous ces systèmes d'armes dès 2002 ou 2003; il s'agit donc d'une intention à long terme. De plus, la Russie parle ouvertement d'employer l'arme nucléaire. Par conséquent, je pense que nous devons prendre Poutine au mot lorsqu'il a commencé à en parler dans la deuxième phase de la guerre en Ukraine en 2022. C'est la menace cinétique la plus dangereuse.

La deuxième menace cinétique la plus dangereuse, bien sûr, est le fait que nous voyons la Chine acquérir des capacités amphibies qui, encore une fois, en fait de capacités et d'intentions exprimées dans ses déclarations, semble indiquer que nous devons prendre au sérieux la possibilité que la Chine en vienne à recourir à la force militaire pour reprendre Taïwan. Le cas échéant, il y aurait des répercussions, car les Américains viendraient bien sûr à leur secours. Il s'ensuivrait alors que la région de l'Asie-Pacifique constituerait un danger pour le Canada. Ce danger est moindre, je dirais, que la menace russe, mais il est bel et bien présent.

Nous entrons ensuite dans le domaine des menaces terroristes et des acteurs inconnus qui souhaitent déstabiliser nos sociétés pour des raisons que nous ne comprenons peut-être pas pleinement. Il s'agit de terroristes, de la menace hybride ou même de ces États qui ne veulent pas être identifiés comme des agresseurs, mais qui cherchent tout de même à nous affaiblir. Cela devient l'une des menaces les plus difficiles à contrer.

En gros, la menace couvre tout le spectre, allant de la possibilité d'un recours à l'arme nucléaire aux forces conventionnelles qui pourraient intervenir en Europe, en passant par les attaques menées par des entités terroristes cherchant à nous affaiblir. Il se peut même que nous ne connaissions pas encore nos ennemis à l'heure actuelle.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Je vous remercie de votre réponse.

Je peux me tromper — car j'ai l'impression que, ce que je vais mentionner, c'est ce qu'on voit maintenant, et ce n'est pas nécessairement ce qu'on va voir demain, après-demain, ou dans six mois —, mais, ce qu'on voit présentement sur le territoire européen, ce sont des attaques principalement comme celle de Leipzig. On peut aussi parler de déstabilisation par les systèmes informatiques, le numérique, et ainsi de suite. Ce sont des types d'attaques qui, généralement, ne déclenchent pas un conflit ouvert, selon ce que je comprends.

Nous entendons peu parler de ce genre de situation qui aurait pu se produire ici. C'est comme si ça ne nous est pas rapporté. Est-ce parce que nous ne sommes pas visés, ou est-ce parce que ça ne nous est pas rapporté?

Dans quelle mesure s'agit-il de choses auxquelles, justement, nous devrions nous attendre ici?

[*Traduction*]

Robert Huebert: Le problème pour répondre à votre question réside bien sûr dans les cas qui ne sont pas signalés — ceux où, peut-être, nous pouvons voir des agresseurs commencer à mettre leurs plans à exécution contre nous, mais souvent, comme ils ne sont pas signalés, nous n'en sommes pas conscients. Cette méconnaissance ne signifie pas pour autant que nous sommes, en réalité, à l'abri d'une quelconque façon.

Encore une fois, je m'appuie sur notre réaction face à certaines activités terroristes que la GRC et d'autres forces de sécurité ont réussi à déjouer. Revenons à la menace que représentaient les « Toronto 18 ». S'ils avaient réellement réussi à s'introduire au Parlement ou à l'Assemblée législative et à exécuter le premier ministre en direct à la télévision, j'ose dire que nous vivrions dans une société très différente.

Au Canada, nous traitons différemment les menaces selon qu'elles ont été menées à bien sur le sol canadien ou non, qu'elles ont été déjouées ou non et leur nombre. Cela nous convainc que la géographie est encore capable de nous protéger comme avant. Je dirais que ce n'est plus le cas de nos jours.

● (1620)

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci beaucoup.

Monsieur Leuprecht, auriez-vous des choses à ajouter à ce qui a été dit jusqu'à présent?

Christian Leuprecht: Ce qui est curieux, c'est que ni le plan de transformation de l'armée canadienne ni la stratégie de sécurité nationale ne mentionnent les menaces. Il n'y a aucune mention de la Chine. Il y a une seule mention de la Russie, qui se rapporte à la guerre d'agression, dans les documents liés à la transformation. Il n'y a aucune mention des menaces hybrides ni des menaces extrémistes.

De prime abord, il faut cerner les vecteurs et les acteurs de menaces, avant de pouvoir nous positionner de façon robuste pour nous défendre contre ces menaces. Comme le disait mon collègue, M. Huebert, nous avons un problème à l'égard de la perception de la menace.

D'abord, il faut se mettre d'accord, comme députés et comme Canadiens et Canadiennes. C'est à vous d'expliquer au grand public que nous devons effectivement faire face à des menaces sérieuses, qui ne viennent pas seulement de l'extérieur, mais qui sont déjà à l'intérieur de notre pays, comme nous le voyons en Europe, chaque jour.

Il faut nous positionner de façon robuste contre ces menaces qui dépassent nos frontières.

Xavier Barsalou-Duval: Merci.

Monsieur le président, est-ce que j'ai encore du temps de parole?

Le président: Est-ce que ce sera tout?

[*Traduction*]

Xavier Barsalou-Duval: Me reste-t-il du temps?

Le président: Non, vous aurez du temps plus tard.

M. Kibble a la parole, mais il ne dispose que de cinq minutes.

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins pour leurs déclarations.

Monsieur Pedersen, merci pour votre travail.

Je voudrais aller au-delà des ordinateurs et des pénuries d'équipement. Je pense que vous avez parfaitement décrit la situation dans son ensemble. Vous avez mentionné à deux reprises l'importance d'avoir une place à la table décisionnelle. Je trouve le point pertinent. Je me suis rendu récemment à Inuvik, et j'ai entendu beaucoup de frustrations lors de mon séjour là-bas.

Avez-vous l'impression que les Inuits sont pris en compte à la table décisionnelle dans les nouveaux plans du gouvernement?

Calvin Aivgak Pedersen: À l'heure actuelle, je crois qu'ils sont un peu sous-représentés. Je ne connais aucun de mes collègues Rangers qui siège à la table en ce moment.

Jeff Kibble: Merci pour cette précision. Je suis vraiment heureux que vous ayez posé cette question. C'était vraiment essentiel.

J'aimerais maintenant passer à M. Huebert.

J'ai posé cette question à beaucoup de gens: une division de manœuvre est-elle suffisante?

Vous avez mentionné le problème de l'évaluation des menaces ainsi que les évaluations indépendantes des menaces. Une division de manœuvre est-elle suffisante?

Robert Huebert: N'est-ce pas là la question?

Il faut comprendre que ce que nous faisons avec la modernisation… Lorsque le général Wright dit que l'armée d'aujourd'hui ne correspond pas à celle dont nous aurons besoin, cela nous ramène à l'évaluation des menaces et aux menaces auxquelles on tente de répondre.

Il y a trois niveaux auxquels nous devons répondre. Je dirais que ce qui est promis est suffisant au premier niveau et peut-être au deuxième, mais pas au troisième.

Le premier niveau consiste à convaincre les Américains que nous en faisons assez pour la protection interarmées de l'Amérique du Nord. Trump représente bien sûr l'exemple le plus extrême lorsqu'il s'agit de critiquer le Canada en affirmant que nous n'en faisons pas assez, avec toute la rhétorique qu'il déploie. Il faut toutefois reconnaître que ce problème avait été signalé bien avant Trump. Les Américains commençaient en effet à critiquer vivement le manque de dépenses de défense de notre part. Il faut faire un effort. Dans les milieux universitaires, on parle de « défense contre aide ». Il faut montrer aux Américains que l'on n'est pas un fardeau pour leur système. Par conséquent, le simple fait d'agir a généralement suffi.

Le deuxième niveau, bien sûr, est la dissuasion. Il s'agit de dissuader les Russes de poursuivre les actions agressives qu'ils ont entreprises. On peut remonter jusqu'en 2008, voire avant — comme le fait d'empêcher la Géorgie d'adhérer à l'OTAN et à l'Union européenne. Il s'agit de pouvoir dire aux Russes: « Non, l'Occident parle d'une seule voix. Nous serons capables de tenir tête. » Dans ce contexte, on pourrait dire que la simple capacité de mettre sur pied une force efficace suffit. C'est la dissuasion que nous exerçons dans les pays baltes. Tout cela contribue à convaincre les Russes que nous parlons d'une seule voix.

Le problème, c'est que...

● (1625)

Jeff Kibble: Merci. J'ai compris cette partie. Je veux simplement passer à autre chose. J'ai également quelques questions à poser à M. Leuprecht. Merci pour ces précisions.

Monsieur Leuprecht, je suis heureux de vous revoir. Pourriez-vous peut-être aborder brièvement la question de la menace?

Vous avez évoqué la stratégie de défense. Je me demande si vous avez pu en prendre connaissance. Quelles sont vos observations générales? Certains l'ont qualifiée de « coquille vide ». J'aimerais connaître votre avis sur la stratégie de défense qui vient d'être déposée.

Christian Leuprecht: Écoutez, voici la menace. À mon avis, elle réside dans le fait qu'un acteur tel que la Russie a acquis les capacités nécessaires pour imposer des dilemmes stratégiques au Canada, à ses alliés et à ses partenaires dans plusieurs régions, dans les domaines de son choix et selon le moment et les moyens de son choix, notamment sur terre, dans les airs, en mer, dans le cyberespace et dans l'espace. Nous n'avons pas mis en place les capacités de gestion de l'escalade ni l'échelle d'escalade nécessaires pour pouvoir dissuader efficacement ce type d'agression qui s'intensifiera à mesure que la Russie s'affaiblira sur le champ de bataille en Ukraine.

En effet, pour répondre à votre question et aux questions précédentes, nous pouvons nous attendre à ce que la menace russe s'intensifie, y compris ici en Amérique du Nord. Nous devons nous inspirer de nos alliés européens, qui ne parlent plus de menaces hybrides, mais d'une campagne hybride quotidienne orchestrée contre eux. Nous devons changer notre discours.

Dans la stratégie de sécurité nationale, nous accordons une importance excessive à l'aspect militaire, et nous ne nous concentrons pas suffisamment sur la guerre cognitive, la guerre financière et le front intérieur, y compris le maintien de l'ordre ainsi que la résilience nationale. Il manque l'élément le plus important pour la réforme: une réforme urgente de la GRC afin qu'elle puisse s'acquitter de son mandat fédéral et de son mandat en matière de sécurité nationale, que le gouvernement et les Canadiens attendent d'elle.

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

Je sais que mon temps de parole est écoulé, mais peut-être qu'un de mes collègues posera une question sur les opérations de renseignement intérieur auxquelles vous avez fait allusion dans votre déclaration liminaire. J'aimerais beaucoup en savoir plus à ce sujet. Sinon, vous pourriez peut-être déposer des renseignements à ce sujet. C'était une observation très convaincante.

Merci à tous pour vos réponses.

Le président: Merci, monsieur Kibble.

Madame Lapointe, c'est à vous pour cinq minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Lackenbauer, dans votre déclaration liminaire, vous avez suggéré que les membres du Comité demandent aux dirigeants des Forces armées canadiennes de nous fournir des objectifs mesurables en matière de préparation. Pouvez-vous nous dire ce que nous devrions rechercher dans les réponses qu'ils nous fourniront lorsque nous leur poserons cette question?

P. Whitney Lackenbauer: Bien sûr. C'est une excellente question.

Je pense que cela commence par la nature de la menace à laquelle ils doivent faire face: à quoi doivent-ils se préparer?

L'autre élément majeur de cette question est un défi central de mise en œuvre. Je crois que mes collègues ont également abordé ce point. Il existe une tension inévitable entre les investissements réalisés par les FAC et les effectifs nécessaires pour transformer ces investissements en capacité opérationnelle. Il ne s'agit pas seulement de remédier à une décennie de sous-dotation en personnel par rapport à l'effectif approuvé. Il s'agit de savoir si cet effectif est réellement adapté à des FAC dotées des nouvelles capacités et des nouvelles plateformes — des intercepteurs aux navires de surface et sous-marins, en passant par les avions de chasse — qui sont en cours d'acquisition. La réalité est que nous n'avons peut-être pas suffisamment de personnel pour exploiter, former, entretenir, protéger et soutenir cette force élargie.

Lorsque je réfléchis à l'état de préparation et à ses indicateurs, j'y vois un défi à l'échelle des FAC qui a des conséquences importantes pour la modernisation de l'armée, mais qui tient compte du fait que les nouvelles capacités entraînent des tâches supplémentaires, notamment en ce qui concerne les équipes de sécurité des bases, la formation, l'entretien, le commandement et le contrôle, ainsi que le soutien logistique. Il s'agit de penser à l'avenir.

À l'heure actuelle, bon nombre de documents de planification visent principalement à pourvoir les effectifs déjà approuvés pour répondre aux postures opérationnelles passées. En nous tournant vers l'avenir, je pense que nous devons vraiment exiger un bilan franc et chiffré. À l'heure actuelle, de nombreuses ressources budgétaires sont consacrées aux programmes d'immobilisations et à l'acquisition de matériel, d'équipement et de plateformes. Est-ce qu'une part proportionnelle est affectée au volet opérationnel et, surtout, à la formation et à la constitution des effectifs, que je considère comme essentielles?

Je demanderais beaucoup de clarté sur ce à quoi ressemble l'état de préparation en fait de personnel. Comment nous assurons-nous de mettre en place l'effectif adéquat, doté des spécialisations nécessaires, pour pouvoir constituer cette force? Nous pourrions nous retrouver avec toute une série de plateformes, de véhicules et de systèmes de tir à longue portée, mais sans le personnel nécessaire pour les faire fonctionner.

● (1630)

Viviane Lapointe: Merci.

Monsieur Huebert, il semblerait que tous les collègues autour de cette table vous interrogent sur les évaluations indépendantes des menaces. Pourquoi estimez-vous qu'elles doivent être indépendantes?

Robert Huebert: Parce que, si je peux me permettre d'être franc, le Canada a démontré, au niveau politique, qu'il a tendance à vouloir éviter certaines menaces jugées politiquement inopportunes. Je vous donne un exemple. Depuis très longtemps, nous savons que des adversaires veulent s'ingérer dans notre système politique, mais si vous examinez ce que le SCRS était autorisé à signaler, vous obtenez un énoncé général et vague concernant l'ingérence.

Il a fallu attendre le rapport Hogue pour nommer explicitement ces différents pays et décrire comment ils tentent de nous nuire. De nombreux Canadiens ont été surpris, mais pas par les deux premiers. Tout le monde, lorsque le rapport Hogue… et je tiens à souligner que ce n'est qu'à la page 221 environ qu'on le dit, mais on y nomme les Russes et les Chinois. Bien sûr, nous avions des soupçons, mais nous voyons également que le rapport Hogue nomme l'Inde, le Pakistan et l'Iran. Il y a évidemment des répercussions politiques liées à la mesure dans laquelle nous voulons mettre en lumière le rôle de l'Inde en matière d'ingérence, et même celui de l'Iran.

Si j'insiste sur la nécessité d'une approche indépendante, ou du moins d'un effort bipartisan, c'est qu'il faut éliminer cette sensibilité politique qui a parfois conduit nos élites politiques à hésiter à nommer certains acteurs, car cela pourrait en fait nuire aux résultats politiques, si je peux être aussi direct.

Viviane Lapointe: Le principal organe de coopération et de dialogue dans l'Arctique est le Conseil de l'Arctique. À votre avis, son cadre correspond-il aux réalités géopolitiques actuelles auxquelles font face le Canada et les autres nations de l'Arctique en ce moment?

Robert Huebert: Si cette question m'est toujours adressée — car je sais que Whitney Lackenbauer voudra mettre son grain de sel et qu'Aivgak Pedersen voudra faire un commentaire —, la réponse est non. Le Conseil de l'Arctique a été conçu à une époque que l'on qualifie d'« exceptionnalisme arctique », durant laquelle il était expressément interdit de parler de sécurité, et ce, sur l'insistance des Américains.

J'ajouterais que, pour une grande partie des succès remportés à cette époque, alors que nous pensions que la coopération avec la Russie était bel et bien possible, l'absence de volet militaire était, bien sûr, un atout. Nous avons effectivement tenté, à un certain moment, d'intégrer le chef d'état-major de la défense dans une relation indépendante. Cependant, cela s'est révélé trop difficile après l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2014; ce n'est donc pas la raison d'être de cette structure. Je pense que c'est la raison pour laquelle elle a connu les succès qu'elle a connus.

Je cède un peu de temps à M. Lackenbauer, car je sais qu'il a beaucoup de réflexions à ce sujet.

Le président: Monsieur Lackenbauer, nous allons devoir passer à l'intervenant suivant. Monsieur Barsalou-Duval posera peut-être la question lui-même, je ne sais pas, mais je crois qu'il a d'autres questions.

La parole est à vous, monsieur.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Je voudrais continuer la discussion avec vous, monsieur Leuprecht.

Quand vous avez prononcé votre allocution d'ouverture tout à l'heure, vous avez quand même beaucoup insisté sur la difficulté pour les réservistes d'avoir de l'équipement ou un entraînement suffisants. Dans le document « Point d'inflexion 2025 », qui est présenté par le gouvernement actuellement, on vise à séparer complètement, à l'échelle des divisions, la Réserve et la Force régulière.

Pensez-vous que ça va avoir un effet bénéfique sur ces problèmes?

Au contraire, la séparation dans des divisions vraiment distinctes va-t-elle faire qu'elles travailleront moins ensemble?

Y a-t-il des façons de combler les lacunes qui ont été relevées dans la Réserve?

Christian Leuprecht: Selon mon interprétation, l'objet de la restructuration est de rendre plus efficaces les capacités opérationnelles de combat.

Auparavant, il y avait trois divisions, et aucune n'avait assez d'effectifs. Normalement, elles comptaient peut-être les deux tiers des effectifs nécessaires et tentaient de trouver d'autres membres, notamment dans la Réserve.

On tente de renforcer les capacités de combat, mais, comme je le disais, on a effectivement élargi les exigences pesant sur la Réserve sans résoudre les problèmes de longue date qu'on avait déjà cernés.

J'imagine que mes collègues ont aussi des commentaires à faire sur la Réserve.

● (1635)

Xavier Barsalou-Duval: Est-ce que certains d'entre vous voudraient ajouter quelque chose sur le sujet?

[*Traduction*]

Robert Huebert: La restructuration de la Réserve est un enjeu de longue date. Mon collègue, David Bercuson, qui était également le superviseur de Whitney Lackenbauer, souligne depuis longtemps dans ses écrits que nous parlons souvent de la nécessité de faire appel aux réservistes aux fins de préparation, mais que nous sous-estimons toujours leurs capacités économiques. Il est même possible, en fait, que les réservistes touchés par la tragédie survenue à Wainwright soient, en réalité, traités différemment en ce qui concerne les besoins à long terme — je ne parlerai pas d'« avantages » — par suite de la tragédie qu'ils ont vécue dans ce contexte.

Le fait que cela demeure une possibilité met en évidence que nous n'avons pas encore trouvé comment récompenser adéquatement nos réservistes, comment les reconnaître comme des éléments à part entière et comment nous assurer qu'ils soient effectivement dédommagés. Cela renvoie à certains des points que M. Leuprecht a soulevés plus tôt.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Monsieur Lackenbauer, auriez-vous aussi des choses à dire sur le sujet?

[*Traduction*]

P. Whitney Lackenbauer: Depuis les années 1990, nous avons ce concept de « force totale », qui considère en grande partie les membres de la Première réserve comme des renforts de la Force régulière. Une grande partie de leur formation vise à leur permettre d'aller mener à bien les missions requises pour lesquelles nous ne disposons pas d'une force régulière suffisamment importante pour les mener à bien seule.

Je pense que le moment est venu d'envisager peut-être les éléments de la Réserve sous un autre angle.

Les Rangers canadiens, par exemple, font-ils partie de la Réserve de l'Armée canadienne? Ils en constituent un élément, une sous-composante distincte.

Si le document « Point d'inflexion 2025 » nous encourage à réfléchir à des changements, à faire preuve d'audace et à ne pas nous laisser entraver par nos pratiques passées, est-il temps d'envisager une force de réserve plus diversifiée, dans laquelle les membres de la Première réserve auraient également un rôle à jouer, principalement axé sur des missions de défense du Canada? Ces réservistes seraient orientés vers les opérations nationales, de sorte que les critères d'évaluation de leur formation seraient davantage axés sur la défense du Canada et de l'Amérique du Nord.

Je pense que c'est une discussion qui mérite d'être relancée. Encore une fois, cela pourrait aller à l'encontre de certaines conceptions actuelles des rôles, en particulier pour les éléments de la Première réserve, ainsi que des types de formation et des critères de préparation que nous leur appliquons.

Le président: Merci, monsieur.

[*Français*]

Christian Leuprecht: Les structures de la Réserve sont effectivement une réponse au fait que les Canadiens ne tolèrent pas une grande Force régulière. Il faut l'augmenter, mais on n'a effectivement pas la structure pour le faire de la façon dont c'est nécessaire.

Le président: Merci.

[*Traduction*]

Monsieur Anderson, la parole est à vous pour cinq minutes.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Monsieur Huebert, vous avez tous mis en évidence d'importantes faiblesses en matière de défense continentale.

En 1949, l'OTAN a été créée comme organisation-cadre, avec des forces provenant du continent nord-américain et se dirigeant vers l'Europe dans une alliance-cadre. En 2026, le front est désormais différent. Nous avons le front arctique, mais l'OTAN est toujours structurée de manière à ce que les forces se déplacent dans une seule direction.

Compte tenu de ce recentrage vers l'UE, les engagements de l'OTAN — et j'aimerais distinguer les engagements de l'UE qui vont au-delà de ceux de l'OTAN — font-ils obstacle, selon vous, à la défense du continent nord-américain?

Robert Huebert: Je ne sais pas si j'irais jusqu'à dire qu'ils font obstacle, mais ils vont compliquer les choses. L'un des facteurs qui expliquent pourquoi on accorde actuellement tant d'importance au retour de la troisième option est le facteur américain, le facteur Trump. Rappelez-vous, nous avions tenté de le faire dans les années 1970, alors que nous cherchions aussi à nous affranchir de l'influence américaine.

La question que je me pose à ce stade est la suivante: que se passera-t-il dans deux ans, lorsque Trump sera mort, aura quitté ses fonctions ou sera devenu un dictateur? Qu'est-ce qui changera dans la manière dont nous avons tenté de nous rapprocher des Européens dans le cadre de l'Union européenne? Parmi les conditions qu'elle pose pour que nous nous engagions davantage sur le plan économique — à titre de membre associé ou de tout autre terme que nous utilisons actuellement —, un thème sous-jacent et une attente des Européens seront en fait une contribution à la défense.

Pour réagir à votre remarque selon laquelle l'OTAN ne s'occupe pas du Nord, nous constatons aujourd'hui que certains membres de premier plan de l'OTAN sont très conscients que l'essentiel de la menace stratégique russe se situe dans la péninsule de Kola. Par conséquent, la Finlande, la Suède et les autres pays nordiques sont en train de donner à l'OTAN une orientation très différente de celle que nous avions en 1949.

C'est déroutant en raison de la dimension politique qui s'y ajoute, mais cela indique tout de même une volonté de dissuader les Russes de tout ce dont Christian Leuprecht parlait plus tôt dans ce contexte. C'est là que l'OTAN et le NORAD, une fois que nous aurons écarté Trump, deviendront un point de coordination essentiel pour faire face à cette menace.

● (1640)

Scott Anderson: Monsieur Lackenbauer, avez-vous des réflexions sur cette même question?

P. Whitney Lackenbauer: Très certainement, et mon point de vue diffère peut-être légèrement de celui de mon ancien directeur de thèse, M. Huebert, sur ce point.

Je pense le contraire. Nous devons veiller à ce que la défense continentale ne soit pas perçue comme un obstacle à notre contribution à l'OTAN en Europe. Nous devons reconnaître que l'accès par le Grand Nord européen et l'Atlantique Nord constitue l'une des menaces connues pour l'Amérique du Nord. C'est là que la flotte russe du Nord se déploierait pour installer des bases de lancement au large de la côte Est du Canada et des États-Unis.

Je pense que nous devons revenir à la conférence Gray de Louis St. Laurent en 1947, où il a tracé la feuille de route pour le Canada qui est toujours d'actualité. Je considère que l'intervention de M. Carney à Davos au début de l'année s'inscrit dans le prolongement de la conférence Gray. Il y est question de l'importance pour le Canada d'être fort sur son territoire afin de pouvoir contribuer à l'échelle internationale à titre d'acteur mondial et de veiller à dissuader et, au besoin, à vaincre les menaces aussi loin que possible du Canada avant qu'elles ne se concrétisent en menaces pour notre pays.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

En ce qui concerne les achats et le fait de s'approvisionner de plus en plus auprès de l'Union européenne, en cas de conflit européen, nos chaînes d'approvisionnement risquent-elles d'être restreintes pour cette raison? Comment pouvons-nous nous assurer d'obtenir réellement le type d'équipement dont nous avons besoin si une guerre en Europe absorbe toutes les ressources de ce côté-là?

Robert Huebert: C'est là que le bât blesse. C'est précisément ce à quoi doit remédier la Stratégie industrielle de défense du Canada. Elle parle en termes vagues d'un centre d'approvisionnement, mais si le centre d'approvisionnement européen qui nous alimente est coupé, nous avons un problème. Si nous comptons sur les Américains, mais que ceux-ci se retrouvent alors empêtrés dans une guerre avec la Chine au sujet de Taïwan, nous risquons alors d'être coupés du monde au-delà de l'aspect politique. C'est là que nous devons reconnaître qu'il n'y a pas de solution miracle. Il n'y a pas de « panacée ». En fait, il faut une stratégie industrielle qui tienne compte du fait que nous pourrions perdre l'approvisionnement européen. Nous pourrions perdre tout ce qui provient des pays asiatiques, ou encore des Américains. Je n'ai encore vu cela apparaître dans aucun de nos documents pour expliquer comment réagir concrètement dans ce contexte.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Christian Leuprecht: Vous êtes tout à fait…

Le président: Monsieur Leuprecht, je vais donner la parole à Chris Malette, puis nous poursuivrons.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Merci encore, monsieur Pedersen, pour votre service.

Au fait, c'était génial quand vous avez dit: « Ce n'est pas parce que nous ne l'avons pas couché par écrit que ce n'est pas de la science. » Je vais m'en servir un jour ou l'autre. Je vous en attribuerai bien sûr la paternité. Comme ancien journaliste, je n'hésite jamais à noter une bonne réplique quand j'en entends une.

La BFC Trenton se trouve dans ma circonscription de la Baie de Quinte. Comme elle fournit un soutien logistique à la Station des Forces canadiennes Alert et à d'autres régions du Nord, quelle est l'importance de la relation entre les installations militaires du Sud, comme Trenton, et les collectivités du Nord pour maintenir la présence canadienne dans l'Arctique? D'après votre expérience, voyez-vous des domaines où cette relation pourrait être renforcée? Vous avez dit avoir parcouru un demi-million de milles à travers le Nord.

Calvin Aivgak Pedersen: Avant tout, pour établir une relation avec Trenton et toute autre organisation du Sud qui vient ici et prévoit de travailler dans la région, j'ai toujours aimé utiliser l'analogie du hockey. Nous devons apprendre à connaître toute notre équipe avant de pouvoir décider qui est le meilleur attaquant, qui est le gardien de but et qui joue en défense. Pour travailler ensemble, nous devons connaître les forces et les faiblesses de chacun, et c'est à partir de là que nous pourrons avancer.

● (1645)

Chris Malette: Selon vous, y a-t-il des possibilités d'améliorer la coordination entre les unités de mobilité aérienne et les Rangers? Le fait-on déjà d'une quelconque façon, ou recevez-vous simplement vos directives du Commandement des opérations interarmées du Canada dans le Nord?

Calvin Aivgak Pedersen: Oui, à titre de Ranger, je peux confirmer que cela relève des opérations interarmées. Je suis responsable des opérations de recherche et de sauvetage pour le territoire du Nunavut. Je suis très souvent en contact avec Trenton et tous les autres centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage. Ces relations se sont considérablement renforcées grâce à plusieurs tables rondes organisées au fil des ans. Si nous pouvions faire participer davantage les Rangers, ce serait formidable aussi.

Chris Malette: Nous sommes très fiers des efforts déployés par les centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage, non seulement à Trenton, mais partout au pays. Ils accomplissent un travail tout à fait remarquable.

Ma prochaine question s'adresse à monsieur Lackenbauer.

On nous dit que les collectivités autochtones et nordiques sont des partenaires essentiels pour la protection de la souveraineté du Canada dans l'Arctique.

Comment le gouvernement peut-il s'assurer que la modernisation de la défense de l'Arctique intègre concrètement les savoirs autochtones, renforce les partenariats au sein des collectivités nordiques et crée des possibilités économiques durables pour les habitants du Nord?

P. Whitney Lackenbauer: Merci. C'est une excellente question. Pour moi, c'est là le cœur du sujet: les relations. Je pense qu'il est important que nous changions notre approche. À mon sens, nous ne sommes pas confrontés, à court terme, à des menaces militaires conventionnelles aiguës et exceptionnelles dans le Nord. Bon nombre d'entre elles ont été exagérées, sauf celles auxquelles le Canada a été confronté de manière plus générale.

Il est important de considérer les partenaires autochtones, les partenaires inuits comme Calvin Pedersen, dans le Nord, comme des garants de la sécurité canadienne, qui nous accordent l'accès à leurs territoires et nous accueillent afin que nous puissions mener nos opérations pour la défense globale du Canada, de l'Amérique du Nord et des missions de l'OTAN auxquelles nous participons.

De ce point de vue, je pense tout d'abord qu'il faut commencer par reconnaître la valeur de ces partenariats et insister pour en créer. Ils sont durables. Ils existent depuis longtemps. La fierté exprimée par Calvin Pedersen d'être Canadien et de servir le Canada est un sentiment que l'on retrouve partout dans le Nord canadien.

Avant tout, il s'agit de s'inspirer de cet esprit de partenariat et de le transposer de manière à ce que, lorsque nous parlons d'entreprendre ces importants investissements dans les infrastructures, nous soyons transparents et clairs. Ces infrastructures n'auront pas toutes un double usage. Certaines seront des infrastructures militaires à usage exclusif, car elles sont nécessaires. À l'échelle locale, personne n'aura accès à un hangar pour CF-35 à moins de détenir une habilitation de sécurité de niveau trois, Très secret, et de remplir toute une série de conditions.

De nombreux autres ouvrages d'infrastructure sont en cours de conceptualisation, dans le cadre d'un dialogue continu avec les détenteurs de droits et les parties prenantes du Nord. Des maires et chefs aux responsables de hameaux en passant par les organisations inuites régionales et ainsi de suite, des échanges approfondis ont lieu de façon continue. Je pense que le défi consistera à répondre aux attentes liées au respect d'échéanciers très ambitieux, tout en adhérant aux processus que nous avons établis avec les détenteurs de droits du Nord.

En substance, nous devrions célébrer ces partenariats et œuvrer à leur succès. Les dirigeants du Nord ont déjà produit de nombreux rapports et établi des priorités. Notre objectif ne devrait pas être de mettre sur pied un autre comité. Nous devons harmoniser, synchroniser et mettre en cohérence toute l'information dont nous disposons, et être prêts à agir, en commençant par répondre à une demande des dirigeants du Nord. Ces derniers devraient également avoir préparé certaines demandes à adresser aux forces armées.

Le président: Merci, monsieur Lackenbauer.

Nous allons maintenant passer à notre troisième série de questions, en commençant par M. Bezan.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins de se joindre à nous. Je vais commencer par M. Pedersen.

À votre avis, le nombre de jours de formation est-il actuellement suffisant pour les Rangers canadiens?

Calvin Aivgak Pedersen: Non… pas si vous souhaitez que nous prenions de l'expansion et que nous renforcions notre présence dans l'Arctique.

James Bezan: Les Rangers sont censés compter environ 5 000 membres. Le dernier chiffre que j'ai vu était d'un peu plus de 4 700, ce qui représente un recul. Le nombre a toujours oscillé entre 4 950 et 5 000. Constatez-vous une baisse au sein de l'ensemble des Rangers canadiens?

Pourquoi notre effectif n'atteint-il pas son niveau maximal?

● (1650)

Calvin Aivgak Pedersen: Ici, dans l'Arctique, j'ai remarqué qu'après la COVID, tout a chuté, y compris la participation des Rangers. Ce n'est pas la seule chose qui a diminué. Comme je l'ai dit plus tôt, je gère au quotidien les opérations de recherche et de sauvetage et le nombre de nos bénévoles dans ce domaine a malheureusement diminué lui aussi. Je pense qu'après la COVID, cela a tout simplement semblé décliner.

James Bezan: Que pouvons-nous faire pour gonfler les rangs des Rangers canadiens à l'heure actuelle? Comment attirer des recrues et ensuite retenir les membres que nous avons déjà?

Calvin Aivgak Pedersen: On peut commencer tôt et s'engager auprès des écoles et du ministère de l'Éducation. Faire venir les FAC dans les écoles pour montrer à quel point les Rangers peuvent être efficaces. Puis montrer aux jeunes que nous ne sommes pas de grands gaillards effrayants qui ne font que porter des armes. Nous sommes Canadiens. Nous sommes là pour vous.

Nous avons des programmes au Collège de l'Arctique du Nunavut que nous pouvons renforcer en vue d'emplois futurs au sein des FAC. Nous pouvons également renforcer les programmes des rangers juniors et des cadets grâce à une plus grande participation des FAC — simplement en montrant au quotidien les FAC travaillant aux côtés des Inuits et des Rangers.

James Bezan: Je vous remercie. Nous devons absolument en faire davantage pour renforcer le programme des Rangers. Je pense que vous représentez notre présence permanente dans l'Arctique — bien plus présente que la Force opérationnelle interarmées (Nord) et nos autres installations là-haut. Plus nous pourrons renforcer le programme des Rangers et accroître vos responsabilités, plus nous serons en sécurité, comme Canadiens, à tous les niveaux.

Ma question s'adresse à nos professeurs. Je commencerai par M. Leuprecht.

Au sein de la division de défense du Canada, les réservistes de partout au pays expriment de nombreuses préoccupations: ils craignent d'être formés principalement pour fournir une aide d'urgence et des secours en cas de catastrophe et pour lutter contre les feux de forêt et autres catastrophes naturelles, au lieu d'être formés collectivement pour renforcer les Forces canadiennes au pays et à l'étranger. Partagez-vous ces préoccupations?

On parle de tous les fonds consacrés aux projets d'immobilisations et au nouvel équipement. Parallèlement, les budgets opérationnels sont amputés de 10 %. Il semble que ce soit au sein de la Réserve que les compressions se font le plus sentir.

Cette question s'adresse à nos trois professeurs. Pensez-vous qu'on va avoir l'impression que les Forces canadiennes n'utiliseront plus les éléments de la Réserve comme elles l'ont toujours fait, et qu'il y a un risque moral que les provinces les utilisent avant tout pour lutter contre les catastrophes naturelles, au lieu d'investir dans leurs propres capacités?

Christian Leuprecht: Monsieur Bezan, comme vous le savez, j'ai consacré tout un livre à ce problème — portant sur 27 pays à travers le monde et sur la façon dont ils ont réagi pendant la COVID et d'autres situations similaires. Je dénonce depuis longtemps cette incitation perverse qui pousse les provinces à savoir qu'au lieu d'investir dans la prévention et la résilience, elles peuvent simplement faire appel au gouvernement fédéral. Bien sûr, le gouvernement fédéral est également en cause. On compte désormais plusieurs cas où le gouvernement fédéral est intervenu, pour des raisons politiques, avant même que les ressources locales ne soient épuisées. Nous devons retrouver un meilleur équilibre.

Je pense également que des membres en uniforme ont dit publiquement qu'ils feraient de leur mieux dans le cadre des opérations nationales pour lesquelles ils ont été appelés, mais qu'ils n'étaient ni formés ni équipés pour les missions qu'on leur demandait d'accomplir. Les FAC partent du principe que, si l'on est formé pour des opérations de combat, cela suffit pour les opérations nationales. Compte tenu de l'ampleur, de la portée et de la complexité des opérations nationales auxquelles nous avons assisté, cette approche ne fonctionnera plus.

Depuis longtemps, j'affirme publiquement que nous avons besoin d'une structure dédiée — probablement dirigée par la Force aérienne, car nous avons toujours besoin de transport stratégique — dotée d'une composante de réserve importante et permanente, afin de ne pas devoir constamment retirer du personnel des opérations, de l'entraînement ou d'autres tâches liées au soutien des opérations de combat. Ce modèle de fonctionnement ne convient plus. Nous le constatons dans le cadre de la transformation, mais il reste encore un long chemin à parcourir pour atteindre un niveau plus durable.

James Bezan: Juste...

Le président: Merci, monsieur Leuprecht.

Monsieur Bezan, le temps file. Vous aurez de nouveau la parole, cependant.

Madame Idlout, je vous cède sur-le-champ la parole avant que M. Bezan ne m'interrompe — je plaisante.

C'est à vous, madame Idlout.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): *Qujannamiik*.

Je suis heureuse de vous revoir, monsieur Lackenbauer et monsieur Pedersen.

Je voulais vous poser une question, monsieur Pedersen. Vous avez établi une comparaison avec les situations où il n'y a pas de relations avec les Inuits, par exemple lors de l'expédition Franklin dans l'Arctique. Lorsqu'un groupe opérationnel mixte se rend au Nunavut, par exemple, quel genre de formation donnez-vous aux Forces armées canadiennes qui opèrent là-bas pour leur permettre de réussir leur entraînement?

● (1655)

Calvin Aivgak Pedersen: Comme vous le savez, les Rangers sont les experts du Nord.

Certains militaires qui viennent ici n'ont jamais été exposés à ce genre de températures, parce qu'ils vivent dans le Sud et qu'ils y travaillent. La seule fois où ils ressentent vraiment l'air arctique, c'est lorsqu'ils viennent ici pour des opérations. Parfois, l'entraînement porte sur la façon de s'habiller. C'est aussi simple que de savoir comment s'habiller correctement, car ici, l'air vous mord. Il vous mord littéralement. Fonctionner à -50 degrés Celsius exige des compétences particulières. Il faut savoir s'habiller correctement sans se geler.

Nous y consacrons beaucoup de temps — essentiellement à vivre et à opérer dans des températures extrêmes, et à apprendre à survivre avec peu ou pas de ressources ici.

Lori Idlout: Merci pour vos 25 années de service. Je vous ai rencontré pour la première fois à Kugluktuk, lorsque notre comité des affaires autochtones et du Nord s'y est rendu pour rencontrer les Rangers canadiens. Vous avez également comparu devant ce même comité en 2022, où vous avez formulé des recommandations visant à renforcer le rôle des Rangers canadiens.

J'aimerais que vous nous disiez s'il y a eu des changements depuis 2022, ce que vous observez dans nos politiques actuelles, s'il y a eu des améliorations et si vous avez des suggestions de solutions pour améliorer cette relation avec les Rangers canadiens.

Calvin Aivgak Pedersen: À ma connaissance, il n'y a pas eu de changements très notables depuis 2022, mais je recommanderais que… Nous sommes les experts du Nord. Les FAC sont les experts en matière d'aviation et de défense. Nous n'essayons pas de remplacer les FAC ni de devenir des experts au sein de celles-ci, et elles n'essaient pas non plus de devenir des experts ici, dans le Nord. Si nous travaillons ensemble sur toutes les opérations menées ici, elles pourront alors s'épanouir et accomplir leur mission dans cette région, tandis que nous pourrons les aider et, en somme, assurer leur survie dans notre environnement extrême.

Lori Idlout: J'ai également rencontré des gens extraordinaires, comme Neil Kigutaq et Titus Allooloo, qui sont eux aussi des Rangers canadiens. Il semble y avoir un certain profil de personne disposée à devenir Ranger canadien, et ces personnes s'occupent généralement aussi de recherche et de sauvetage. Elles répondent aux situations d'urgence.

Pensez-vous qu'il existe un lien dont nous devons tenir compte entre les compétences en recherche et sauvetage et la question de savoir si ce genre d'autres activités peut contribuer à renforcer le rôle des Rangers canadiens?

Calvin Aivgak Pedersen: On dénombre 41 000 habitants dans le Nord. Malheureusement, dans bien des cas, les Rangers ou les membres d'une équipe de recherche et sauvetage sont les mêmes personnes. Si vous regardez derrière moi, voici les différents chapeaux que je porte. J'ai dit plus tôt que je fais partie de la Garde côtière auxiliaire. Je fais également partie de l'équipe de recherche et de sauvetage. Je suis un Ranger. Je fais aussi partie du comité organisateur de la course. Dans chaque collectivité, plusieurs personnes cumulent plusieurs fonctions.

C'est tout simplement regrettable. Notre population est si peu nombreuse, et elle est répartie dans 25 collectivités. Au sein de ces 25 collectivités, il est difficile pour les gens de s'occuper de la recherche et du sauvetage, car nous connaissons tout le monde. Nous connaissons toutes les personnes que nous recherchons. Nous avons grandi avec elles. Nous avons travaillé avec elles. Nous les voyons tous les jours. Cela pose un certain défi, justement parce que nous connaissons si intimement ces personnes.

J'espère avoir répondu à votre question.

● (1700)

Le président: Merci, monsieur Pedersen.

Merci, madame Idlout.

Monsieur Barsalou-Duval, vous avez de nouveau la parole.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Jusqu'à présent, il y a un élément dont nous ne semblons pas avoir beaucoup parlé. Ce n'est pas non plus nécessairement présent dans le document « Point d'inflexion 2025 », mais je trouve que c'est un élément important. C'est la question de la formation des soldats.

Dans le document « Point d'inflexion 2025 », on fait état de plusieurs années de vaches maigres. On dit que ça va mal, qu'il y a des trous à combler à certains endroits. On bouche les trous qui constituent des problèmes majeurs auxquels on doit faire face. On organise les choses pour être capables d'être plus facilement opérationnels avec ce qu'on a. On dit qu'on a enfin un peu de ressources, mais je me demande si l'on se projette encore plus loin que ça, dans 5, 10, voire 15 ans.

Pour moi, la question de la formation des soldats, des forces armées, c'est-à-dire les types de formation, la nature des connaissances requises et le type d'équipement qu'on va devoir avoir dans l'avenir est importante. Je pense notamment au fait, comme on le sait, qu'il y a de plus en plus de pièces d'équipement sur certains théâtres d'opérations qui ne requièrent pas la présence d'êtres humains, c'est-à-dire de l'équipement autonome. Ça me semble être un changement de dynamique majeur, et je ne vois pas d'orientation claire quant à une réforme massive et à la façon dont il faut former le personnel ou s'équiper.

Est-ce que je me trompe? Sinon, j'aimerais avoir vos commentaires là-dessus, monsieur Leuprecht.

Christian Leuprecht: Lorsqu'il y a des déficits en matière d'effectifs, une des façons d'avoir des effets multiplicateurs consiste à donner de la formation. Dans les documents liés à la transformation de l'armée, il n'y a aucune mention de la formation. Il est question de l'entraînement, mais il n'y a pas de mention du perfectionnement professionnel, malgré le fait que les Forces armées canadiennes se concentrent de façon très stratégique sur les militaires du rang et la formation de ces militaires pour, d'une part, accroître le nombre d'officiers, parce qu'elles n'en ont pas assez — elles ne peuvent pas en former ou en entraîner assez de façon assez rapide —, et, d'autre part, s'assurer qu'il y a quand même le leadership nécessaire au sein des Forces.

Le facteur le plus négligé dans la politique de défense et au sein des Forces armées canadiennes, c'est probablement à quel point la formation complète le perfectionnement professionnel et l'entraînement. On néglige aussi la distinction des formations qui donnent les capacités de base permettant de réfléchir, de s'exprimer et d'analyser les choses pour ensuite prendre de bonnes décisions et, pour les militaires du rang, mettre en vigueur les décisions prises.

Xavier Barsalou-Duval: Je vous remercie, c'était très intéressant.

Y a-t-il d'autres personnes qui ont des choses à ajouter sur ce volet?

[*Traduction*]

Robert Huebert: Oui. Notre plus gros problème concernant l'instruction, c'est que c'est toujours sur ce poste qu'il est le plus facile de rogner au niveau individuel. En raison du sous-financement constant qui mine nos forces armées, lorsque l'on veut simplement des ressources pour maintenir nos capacités et avoir l'équipement adéquat, c'est toujours l'instruction que l'on sacrifie. Nous voyons les effets à long terme et les préjudices causés par cette façon de faire.

À l'échelon individuel plus inférieur, le problème est que nous avons tendance à sous-estimer la nécessité réelle de l'instruction. Pour parler de mon expérience personnelle, j'ai des étudiants qui s'enrôlent dans l'armée et qui viennent ensuite me dire qu'ils n'ont jamais l'occasion de recevoir une instruction adéquate et qu'on leur répète sans cesse qu'il n'y a pas assez de ressources. C'est un problème qui relève de l'échelon supérieur.

Le président: Merci, professeur.

Monsieur Bezan, c'est de nouveau à vous, pour cinq autres minutes.

Monsieur Lackenbauer, je sais que vous aviez levé la main. Je vais donner la parole à M. Bezan. Il a peut-être une question pour vous.

James Bezan: En fait, je vais de nouveau m'adresser au professeur Huebert.

Nous parlions de l'Ukraine et des leçons apprises là-bas. Nous avons parlé de la façon dont les drones sont utilisés. Nous avons parlé de la manière dont les cyberattaques se déroulent. Nous savons qu'à l'heure actuelle, l'Union européenne et le Royaume-Uni recommandent à leurs habitants d'avoir des réserves de nourriture pour trois jours et de l'argent liquide à portée de main, à cause de toutes les cyberattaques qui visent la chaîne d'approvisionnement, notamment les épiceries et les centres logistiques, côté civil. Nous savons que la Corée du Nord vient tout récemment de voler plus de 6 milliards de dollars en cryptomonnaie.

Tous ces phénomènes commencent à s'intensifier. Pensez-vous que les propositions faites dans le document « Point d'inflexion 2025 » permettront de contrer la guerre asymétrique qui se livre aujourd'hui et ce qui se passe dans des pays comme Israël, l'Iran et l'Ukraine?

● (1705)

Robert Huebert: C'est une excellente question, parce que la réponse est non. Ce document essaie de régler tellement d'autres problèmes qui ont conduit à la détérioration de nos forces terrestres, que notre capacité à contrer toutes les menaces dont vous parlez dépasserait tout simplement le cadre de ce que le lieutenant-général Wright tente de faire en réalité.

Réfléchissons à un point soulevé par M. Pedersen. Il a fait remarquer, et c'est très important, qu'après la COVID, l'instruction des Rangers a beaucoup diminué. Nous disons que, certes, c'est un des problèmes durables causés par la COVID. Pour ce qui est de comprendre une menace, la menace biologique fait, bien sûr, partie des problèmes que nous ne voulons pas prendre en compte. Or, il ne fait aucun doute que certains de nos ennemis cherchent à savoir à quel point nous avons mis nos activités à l'arrêt pendant la période de la COVID, tant en tant que société qu'en matière de défense. Ils cherchent un moyen d'en faire une arme.

Essayons-nous aujourd'hui de voir au-delà du terrorisme interne potentiel, des menaces cinétiques, pour envisager la possibilité d'une menace biologique? Encore une fois, pour revenir au point soulevé par M. Pedersen, nous subissons encore les répercussions de ce qui s'est passé en 2020.

La réponse est non. Je pense que nous négligeons bon nombre de ces autres problèmes, parce que les exigences à court terme pour amener l'armée au niveau requis, comme l'a souligné à juste titre le lieutenant-général Wright, accaparent notre attention. Or, cela n'atténue en rien ces autres menaces auxquelles nous devons désormais réfléchir.

James Bezan: Monsieur Lackenbauer.

P. Whitney Lackenbauer: Merci. C'est une excellente question.

Je pense que nous tournons autour du pot en ce qui concerne tout le problème des menaces hybrides et des menaces inférieures au seuil. Pour lui donner sa juste place, il faut commencer par le plan de sécurité nationale, qui reste encore trop général. Nous allons vraisemblablement — et il faut l'espérer — voir apparaître toute une série de documents subordonnés qui seront élaborés et affinés au cours des prochains mois et des prochaines années, et qui examineront comment l'ensemble du gouvernement et de la société s'articulent autour d'un plan allant dans le sens que vous avez dit.

Je viens de passer quelques semaines en Pologne et en Lituanie. Les situations dont nous parlons sont bien réelles et font partie du quotidien des populations de ces pays. Votre question trouve un véritable écho en ce moment.

Pour répondre à l'une des questions précédentes, notre pays subit un flot constant de cyberattaques, y compris dans les régions du Nord. Nous sommes confrontés à des opérations d'information et d'influence qui visent à saper la cohésion sociale et le tissu social de notre pays. Nos infrastructures essentielles sont exposées à des risques réels. La question fondamentale est de savoir quelle place occupe l'armée dans ce plan mobilisant l'ensemble de la société et du gouvernement afin de protéger la sécurité de notre société et de nos infrastructures. Je vois dans les sept exigences de base de l'OTAN en matière de résilience une stratégie possible.

Nous accueillerons un groupe de collègues de pays nordiques et d'experts canadiens à Ottawa au cours des deux prochaines semaines. Nous allons examiner les pratiques exemplaires que ces pays peuvent partager avec les Canadiens et inversement, en nous penchant plus particulièrement sur les rôles des différents éléments des Forces armées canadiennes dans cette conception du monde fondée sur une logique de défense totale.

Je retiens ceci: l'armée jouera un rôle pour aider les Canadiens à adopter cette mentalité de défense totale selon laquelle la défense militaire et des formes plus globales de sécurité vont de pair. Nous ne pouvons pas retomber dans les vieux débats des années 1980 sur l'opportunité d'avoir ou non une armée. Il faut à la fois une sécurité globale et une sécurité humaine. Il faut une résilience des infrastructures et une défense nationale pour pouvoir couvrir tous ces autres aspects. Voilà où nous en sommes en tant que pays. À présent, il faut préciser la place qu'occupent, précisément, des acteurs comme l'armée.

James Bezan: Monsieur Leuprecht, pour en revenir aux réservistes et aux compétences requises pour faire face à des problèmes comme la biosécurité, les cyberattaques potentielles et d'autres formes de guerre asymétrique visant le Canada, plus que toute autre chose, ne serait-il pas judicieux de la part de l'Armée canadienne de chercher ces compétences parmi les réservistes, ces combattants à temps partiel qui vivent de ce travail au quotidien? Ne pourrions-nous pas gagner du temps de formation et améliorer notre état de préparation en utilisant l'expertise qui existe déjà?

Christian Leuprecht: C'est, en partie, là où je veux en venir quand je dis que nous comptons trop sur nos militaires. Nous avons encore une vision très conventionnelle de la manière de défendre notre pays.

On peut retenir de l'intervention de M. Lackenbauer que nous n'avons pas encore élaboré une conception très solide, non seulement d'une approche pangouvernementale, tant horizontale que verticale — avec nos partenaires locaux, bien sûr, dont les Rangers —, mais aussi d'une approche faisant intervenir l'ensemble de la société, car une grande partie des capacités dont nous avons besoin nous fait défaut. Le gouvernement a un concept de Réserve supplémentaire, qui ressemble un peu à ce qui existe dans certains pays nordiques, avec leurs modèles de garde nationale et autres, mais qui est quand même très loin de les égaler. C'est là le problème tant de la stratégie de sécurité nationale que du plan de transformation. On pourrait croire que nous disposons tranquillement de 5, 10 ou 15 ans pour tout mettre en place.

Monsieur Bezan, si vous examinez le renseignement militaire et les renseignements provenant de sources ouvertes qui ont été rendus publics, vous verrez que nous allons avoir de graves problèmes en Europe d'ici deux à quatre ans. Le temps nous est compté et, pourtant, je n'ai pas l'impression qu'il semble urgent, du moins au sein du gouvernement, de nous positionner efficacement à l'échelle internationale et nationale pour faire face à ce genre de situation d'urgence.

● (1710)

Le président: Merci, monsieur.

Merci, monsieur Bezan.

Je rappelle à tout le monde de passer par la présidence.

Madame Romanado, la parole est à vous pour cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne—Greenfield Park, Lib.): Merci, monsieur le président.

Par votre intermédiaire, j'aimerais remercier les témoins de leur présence aujourd'hui. Je commencerai par une première question à l'intention du professeur Huebert.

Vous avez évoqué la nécessité d'une évaluation indépendante et impartiale des menaces. Le Canada dispose du Centre intégré d'évaluation des menaces. Ne serait-il pas le lieu approprié pour évaluer les menaces qui pèsent sur les Canadiens? Il existe déjà.

Robert Huebert: En théorie, oui, mais je reviens quand même au point que j'ai soulevé, à savoir que c'est seulement aujourd'hui, en 2026, que nous cernons ce genre de problèmes, comme le montre le rapport sur le point d'inflexion, et que nous élaborons des stratégies. Notre dernière tentative dans ce sens remonte au gouvernement minoritaire de… oh, je n'arrive pas à croire que j'ai oublié le nom de notre premier ministre. Quoi qu'il en soit, la dernière fois que nous y avons réfléchi remonte à avant M. Harper.

Nous pensons à certains des niveaux de menace évoqués par MM. Leuprecht et Lackenbauer, et au fait que nous ne leur accordons pas l'attention sérieuse qu'ils méritent. Je dirai que cela prouve que cet organisme ne fournit pas le type d'évaluation des menaces dont nous avons besoin. Nous devons être en mesure de reconnaître l'existence de ces guerres hybrides. Je suis tout à fait d'accord avec M. Leuprecht quand il dit que nous devons être conscients que des conflits éclateront d'ici 2 ans et pas 13.

Encore une fois, j'en reviens au fait que la plupart de ces menaces, dont nous avons pris connaissance dans la documentation accessible au public, nous indiquaient dès 2014 ou 2015 ce que faisaient les Russes, les Chinois et les Iraniens. Donc, ce qui existe actuellement ne fonctionne pas, et c'est là que réside l'urgence.

Sherry Romanado: Je vais changer de sujet. Je crois que tous les trois… Veuillez m'excuser, monsieur Pedersen, je reviendrai vers vous, mais j'ai une question à poser.

Vous avez tous les trois mentionné le recours aux Forces armées canadiennes pour des interventions nationales en cas de catastrophes naturelles et ainsi de suite. Avant d'être secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, j'étais secrétaire parlementaire du ministre de la Protection civile. Sécurité publique Canada a mis sur pied une main-d'œuvre humanitaire qui est essentiellement destinée à remplir ce rôle précis, à savoir intervenir lorsque les provinces et les territoires ont atteint la limite de leur capacité de gestion des catastrophes naturelles. Je suis d'accord que les FAC ne devraient être mobilisées qu'en dernier recours et seulement lorsque les demandes d'aide et le recours à la main-d'œuvre humanitaire et à d'autres mécanismes ont été épuisés.

À cet égard, convenez-vous que nous devrions peut-être renforcer cette capacité en passant par Sécurité publique Canada, au lieu de compter sur les Forces armées canadiennes?

Robert Huebert: Je vais intervenir pour dire — et c'est peut-être un peu utopique de ma part — que je n'ai jamais compris pourquoi nous n'avons pas été capables de créer un organisme distinct, coordonné par les autorités fédérales, provinciales et territoriales, et ayant spécifiquement la capacité d'intervenir face à ces problèmes. Nous savons quels sont ces problèmes en ce qui concerne la lutte contre les incendies. Nous savons ce qu'ils sont en cas de tempêtes. Nous savons à quoi nous préparer, et j'oserai dire que les étudiants que je côtoie adoreraient avoir la possibilité de ne pas nécessairement devoir s'enrôler dans l'armée, ce pour quoi il faut avoir une certaine personnalité. Nombreux sont ceux qui diraient, toutefois: « Oui, c'est un domaine dans lequel je pourrais apporter ma contribution. »

Bien sûr, M. Leuprecht en sait plus que moi. Il a mené des recherches à ce sujet, mais à mon avis, cela révèle un manque d'imagination de la part de nos dirigeants politiques. Pourquoi ne reconnaissons-nous pas simplement que c'est ce dont nous avons besoin?

● (1715)

Sherry Romanado: En substance, je pense que c'était là le sens de ma question: nous disposons bel et bien d'une main-d'œuvre humanitaire. En réalité, comme vous l'avez dit, tous les Canadiens ne voudront pas s'enrôler dans les Forces armées canadiennes, et le caractère universel du service exige leur déploiement. Ce pourrait être une option pour certaines personnes. Je sais que le lieutenant-général Maisonneuve est venu ici, et qu'il a témoigné au sujet de ce genre d'unité nationale d'intervention — ou, si vous voulez, d'une agence chargée de gérer les situations d'urgence, comme la FEMA aux États-Unis — qui interviendrait sur le territoire national. Je suis d'accord avec lui, mais c'est quelque chose qui existe déjà.

Je pense, comme M. Bezan l'a aussi mentionné, que l'habitude qu'ont certains premiers ministres des provinces et des territoires de dire publiquement qu'ils ont besoin des FAC, au lieu de simplement présenter une demande d'assistance, est un moyen de demander expressément et publiquement leur intervention de préférence à une aide qui ne viendrait pas nécessairement d'elles.

Je m'adresse à vous, monsieur Leuprecht, à cet égard, car vous avez mentionné vos recherches sur le fédéralisme et la gouvernance à plusieurs niveaux. Comment pourrions-nous alors répondre concrètement à de telles demandes? Comment répartirions-nous la tâche entre les autorités fédérales, provinciales et municipales?

Christian Leuprecht: Tout d'abord, nous avons besoin d'une véritable capacité opérationnelle civile, qui n'existe pas au sein du gouvernement fédéral à l'heure actuelle. Si nous nous rabattons sur les FAC, c'est parce que le gouvernement fédéral dispose d'une capacité opérationnelle très limitée. Ce qui distingue le ministère de la Défense nationale et les FAC, c'est qu'il s'agit du seul ministère doté d'une grande capacité opérationnelle. La GRC en a une petite, ce qui est une raison de plus pour laquelle nous avons désespérément besoin de la réformer, car elle peut fournir une capacité opérationnelle. On trouve aussi une petite capacité opérationnelle dans d'autres ministères, comme Transports Canada.

Nous ne disposons pas d'une seule et unique capacité coordonnée à exploiter. Mon argument est que, si nous ne l'intégrons pas aux FAC, alors il nous faut une capacité opérationnelle civile pour les interventions nationales, ce que nous n'avons pas actuellement.

D'autres pays ont résolu ce problème différemment. Il existe des services d'urgence au niveau infranational. Je recommande fortement — j'ai d'ailleurs écrit tout un livre à ce sujet — de ne pas suivre le modèle de la Federal Emergency Management Agency, la FEMA. Elle fonctionne à peine aux États-Unis, qui en ont cependant besoin pour des raisons particulières. Le modèle de la FEMA est bureaucratique, lourd et coûteux, mais quand on dispose d'aussi peu de capacités sur le plan social qu'aux États-Unis, c'est la seule solution. Je ne recommanderais la FEMA à aucun autre pays occidental, et aucun autre pays n'a adopté ce modèle pour cette raison.

En Allemagne, il y a le Technisches Hilfswerk. L'Australie a, dans chacun de ses États et territoires, des services d'intervention d'urgence dotés d'une capacité opérationnelle. Ces entités civiles sont capables de mobiliser des centaines, voire des milliers de personnes dans des délais relativement courts. C'est donc réalisable, mais, madame Romanado, le gouvernement fédéral ne nous offre pas cette capacité à l'heure actuelle.

Le président: Professeur, merci pour ces précisions.

Chers collègues, je suis attentif au temps qui passe, et nous devons examiner une motion présentée par le Bloc. Quelqu'un souhaite-t-il poser une question avant que nous laissions les témoins prendre congé?

Madame Gallant, vous avez la parole.

Cheryl Gallant: Monsieur Huebert, comment pouvons-nous faire comprendre au public l'urgence de la situation sans pour autant semer la panique?

Robert Huebert: Je pense qu'il y a toujours un risque de panique, mais compte tenu des dangers auxquels nous faisons actuellement face, c'est un risque à prendre. Je vais être franc: c'est à vous de le faire. Je repense à l'Afghanistan, lorsque nous avons constaté un changement dans l'approche du gouvernement qui, après avoir pratiquement essayé d'ignorer nos militaires, a fini par reconnaître le sacrifice de ces femmes et de ces hommes. Je pense à tous ces Canadiens qui se sont manifestés lorsque des hommes et des femmes ont perdu la vie au cours de ces opérations et qui ont apporté leur soutien à nos forces armées. Si nos dirigeants politiques nous font sentir que la situation évolue et qu'elle est dangereuse, je pense que la population canadienne réagira.

Je vais simplement vous en donner une dernière preuve. Regardez la réaction des Canadiens au discours de Davos au cours duquel le premier ministre a très clairement énoncé le problème. Les Canadiens réagiront, mais l'étincelle doit venir de vous. On ne peut pas cacher l'ennemi. On ne peut pas cacher le fait que nous sommes en danger et qu'il faut agir maintenant.

● (1720)

Le président: Merci, professeur.

Monsieur Lackenbauer, je sais que vous avez levé la main à plusieurs reprises. Mme Idlout aimerait vous poser une question. Peut-être cela aura-t-il un rapport avec ce pour quoi vous levez la main. Nous verrons bien.

Madame Idlout, allez-y.

Lori Idlout: C'est un plaisir de vous voir, professeur Lackenbauer.

D'une admiratrice des Rangers canadiens à un autre, la stratégie du point d'inflexion fait mention des Rangers canadiens dans le contexte de la transition vers l'approche d'une armée. Pouvez-vous nous expliquer très rapidement à quoi cela ressemblerait en pratique du point de vue des Rangers?

P. Whitney Lackenbauer: Merci. C'est une excellente question.

L'idée est essentiellement de considérer l'armée comme une équipe. Nous l'associons souvent à la Force régulière ou à la Première réserve. Cette stratégie conceptualise cette approche de manière à y inclure les Rangers canadiens, afin que des personnes comme M. Pedersen soient reconnues comme membres à part entière des Forces armées canadiennes.

C'est reconnaître que les Rangers apportent des compétences tout à fait exceptionnelles. Ils représentent un faible coût au sens conventionnel du terme, mais ils offrent quelque chose qui serait très coûteux à obtenir sans s'appuyer sur tout ce talent et toutes ces compétences qui existent déjà dans les collectivités nordiques et côtières éloignées de notre pays.

S'agissant de la façon dont nous pouvons mieux tirer parti de cela, M. Pedersen y a fait allusion: il faut augmenter la fréquence des patrouilles. Maintenir cette présence dans des zones géographiques clés. Améliorer la façon dont nous intégrons les observations faites par les Rangers en tant que membres de leurs communautés, qui savent reconnaître ce qui sort de l'ordinaire, puis en tenir compte dans les rapports, afin de nous aider à mieux agir en conséquence. Les Rangers jouent depuis longtemps ce rôle de sentinelles locales. En fin de compte, il faut s'assurer qu'ils disposent des outils nécessaires pour rester aussi capables qu'ils l'ont toujours été d'intégrer de nouveaux systèmes, qu'il s'agisse du GPS lors de son introduction ou de différents systèmes de radio à haute fréquence.

À l'avenir, les Rangers pourront continuer à exceller dans leurs missions principales tout en ayant la possibilité de mener plus d'essais, de tests et de mises en œuvre de certaines de ces autres technologies. Ainsi, ils seront en mesure de jouer ce rôle de reconnaissance, d'éclaireurs et d'experts en la matière, et de guider d'autres forces de renfort vers les cibles au besoin.

Encore une fois, pour faire le lien avec la question posée par M. Huebert et y répondre: comment faire comprendre aux Canadiens du Nord et aux Canadiens en général que nous nous trouvons dans une situation internationale très précaire qui exige une action urgente, sans pour autant semer la panique? C'est très simple. Aussitôt après avoir énoncé les menaces, on présente le plan expliquant comment on va y faire face. Il faut de l'audace et du courage pour parler en toute transparence et honnêteté de la nature de ces menaces et de la façon dont nous allons travailler ensemble.

Je crois qu'en tant que Canadiens, nous pouvons surmonter cette épreuve comme nous avons surmonté d'autres moments périlleux de notre histoire. Nous avons besoin de dirigeants qui suscitent la confiance et qui réveillent cet esprit qui fait de nous un pays si résilient.

Le président: Messieurs les professeurs et monsieur Pedersen, merci à vous tous pour vos témoignages et votre participation aujourd'hui. Cela nous est très précieux dans le cadre de notre travail sur cette étude et, à vrai dire, cela nous est précieux pour aider le Canada à progresser d'une manière qui protège notre souveraineté et notre état de préparation, comme vous l'avez tous très clairement souligné.

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez rester. J'ai quelques points d'ordre administratif à régler. Je vais donc vous dire au revoir à tous. Si vous décidez de nous quitter, vous avez notre permission.

Sur ce, je reviens aux membres du Comité. Il y a trois points dont je tiens à parler avant de passer rapidement à la motion. Nous devons absolument avoir fini à 17 h 30.

Jeudi, le Comité se réunit. Nous allons poursuivre l'examen du projet de loi C-40. Un groupe d'universitaires viendra témoigner. Je tiens à ce que vous le sachiez, au cas où vous souhaiteriez vous rendre à la séance à huis clos sur le budget.

Nous avons reçu des mémoires confidentiels et anonymes concernant le projet de loi C-40. Le Comité souhaite-t-il en prendre connaissance? Je crois que notre greffier veut les communiquer, mais il veut aussi que les choses soient claires. Voulez-vous voir ces documents?

Madame Romanado, allez-y.

Sherry Romanado: Je serais ravie de recevoir ces documents, mais s'ils sont anonymes, il est assez difficile d'en déterminer la validité. Je ne veux pas paraître mesquine.

S'ils sont signés ou autre, je les consulterai avec plaisir, pourvu qu'ils soient dans les deux langues officielles.

Le greffier du comité (Jean-Denis Kusion): Nous avons reçu une demande d'information sur ce que le Comité souhaiterait recevoir. Elle vient d'une personne qui s'intéresse au projet de loi C-40, mais qui ne veut pas que son employeur sache ce qu'elle va nous dire à ce sujet.

Les options sont de recevoir un mémoire soit de façon anonyme, de sorte qu'aucun nom n'apparaîtra sur le mémoire publié en ligne, soit de façon confidentielle, de sorte que le document sera uniquement distribué aux membres et ne sera pas publié sur notre site Web. Nous le garderons pour nous.

La demande visait expressément à pouvoir soumettre un mémoire confidentiel.

● (1725)

Le président: Allez-y, monsieur Bezan.

James Bezan: Je pense que nous devrions être plus qu'heureux de recevoir des mémoires confidentiels signés que nous ne diffuserons pas. Tant qu'ils sont signés et conservés en toute confidentialité par les membres du Comité et les analystes, je pense que cela est acceptable. Des mémoires anonymes seraient problématiques.

Le président: Je suis assez d'accord avec vous. Si l'on souhaite nous transmettre des renseignements à titre confidentiel, nous ne les diffuserons pas, mais dans votre intérêt, nous devrions en être informés.

Chers collègues, je vais demander à M. Barsalou-Duval de présenter sa motion.

[*Français*]

Xavier Barsalou-Duval: Merci, monsieur le président.

Lors de la dernière rencontre, j'ai présenté une motion qui visait à faire témoigner le commissaire aux langues officielles dans le cadre de l'étude sur le document « Point d'inflexion 2025 » à propos de la restructuration des Forces et de l'impact que ça aurait sur le français au sein des Forces. Je vous dispenserais de la lecture complète de la motion, étant donné que vous l'avez tous reçue et que je l'ai lue la dernière fois. Certains ont peut-être des questions supplémentaires.

Je sais que, en dehors du Comité, nous avons eu des discussions sur la possibilité d'inclure le témoignage du commissaire aux langues officielles que je propose pour l'étude actuelle dans l'étude plus large sur les francophones et le français dans l'armée. Je ne verrais pas de problème à ce que son témoignage serve aussi pour cette étude, mais je pense que, en ce qui concerne le document « Point d'inflexion 2025 » précisément, il y a quand même des changements organisationnels au sein de l'armée qui sont soulevés en lien avec ce document et qui mériteraient des observations du commissaire aux langues officielles.

Le président: Merci.

[*Traduction*]

Nous avons la motion. Nous l'avons tous reçue dans les deux langues officielles.

Y a-t-il d'autres interventions?

Y a-t-il des amendements? Personne ne souhaite y apporter de modification. Je voulais simplement m'en assurer.

Madame Idlout, vous avez la parole.

Lori Idlout: Je regarde la motion. Je n'ai pas pu la comprendre lorsque vous l'avez d'abord présentée uniquement en français. Je suis heureuse de l'avoir maintenant en anglais et en français.

La durée n'est pas précisée dans cette motion, mais je pense qu'une heure suffirait pour entendre le commissaire.

Je ne sais pas si cela nécessite un amendement.

Le président: Cela nécessite-t-il un amendement, ou puis-je simplement utiliser le pouvoir discrétionnaire du président?

James Bezan: Le pouvoir discrétionnaire du président…

Le président: Si personne d'autre ne souhaite intervenir, que tous ceux qui sont pour se manifestent.

(La motion est adoptée. [*Voir le Procès-verbal*])

Le président: Nous allons essayer de faire venir le commissaire également.

Nous avons, je crois, la possibilité de faire venir également le ministre de la Défense nationale, au sujet de l'étude sur les Autochtones et les francophones, afin de finaliser cela.

Ce jeudi, nous tiendrons notre réunion. Nous prolongerons également nos heures de séance à notre retour. Nous vous communiquerons les détails dès que nous aurons pris une décision et que les témoins auront confirmé leur présence. Ce ne sera pas si terrible, avec deux, trois… peut-être un pendant quatre heures.

● (1730)

Cheryl Gallant: Quoi… pour qui?

Le président: C'est pour le projet de loi C-40.

On fera en sorte que ce soit indolore, madame Gallant.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca